LA LIBERTÉ

"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,700

Vol. 68 No 43 SAINT-BONIFACE, jeudi 18 février 1982

Une façon de rendre hommage à nos ancêtres

Pour Pierre LaRoche, le voyageur du passé ce n'était par seulement un aventurier. C'était un personnage qui a participé activement à la découverte du pays grâce à ses divers métiers de traiteur, trappeur, guide, etc. Et en acceptant d'être le 7e Voyageur officiel, c'est sa façon à lui de payer un tribut et de rendre hommage à nos ancêtres pour ce qu'ils ont accompli.

Apporter la joie de vivre chez les gens, afin qu'ils oublient leur problèmes, ne représente rien de neuf pour ce fermier-laitier de 52 ans, originaire de Saint-Malo. Avec son épouse Carmen ils l'ont fait toute leur vie, "Si les gens riaient et pleuraient plus souvent, ils iraient bien moins souvent à l'hôpital", ajoute le docteur de la bonne humeur.

C'est lors d'une rencontre informelle, il y a quelques mois, avec les anciens Voyageurs officiels, au cours de laquelle ils discutaient du travail de ceux-ci, que certains lui dirent qu'il devrait se présenter pour remplacer le Voyageur sortant M. Aurèle Desaulniers. Celui qui à titre de maître de cérémonie, d'animateur dans les Relais faisait chanter les gens lors des Festivals précédents, décida après discussions avec sa famille de tenter sa chance.



La "Voyageuse"

M. LaRoche aime bien rappeler l'importance au point de vue historique de la femme du voyageur. Il dira que si les voyageurs étaient de grands hommes, c'est qu'ils avaient de grandes femmes derrière eux pour les appuyer. Le voyageur avait des contrats de trois ans avec la compagnie et le travail pour la famille incombait à la femme durant ces longues absences. "Si le Manitoba a été colonisé c'est à cause des voyageurs, mais il y avait aussi leurs femmes" poursuit le Voyageur. Son épouse Carmen veille à ce qu'il n'oublie pas certaines choses qui peuvent parfois lui échapper et aime bien l'expérience vécue.

Elle a d'ailleurs beaucoup apprécié la visite qu'ils ont faite à l'hôpital de Saint-Boniface. "Si on a réussi à apporter un sourire à quelqu'un de malade, cela fait chaud au coeur", dit-elle. "Dès qu'on arrivait dans les chambres des gens, tout de suite l'expression de leur visage changeait. Ils te serrent dans leurs bras et sont très heureux de ta présence, certaines m'ont même embrassé", renchérit le Voyageur. Ils ont réussi l'espace de quelques minutes à faire oublier aux gens leur maladie, et ce même chez les malades terminaux. Cet aspect humain du rôle du Voyageur et de son épouse, ils ne croyaient pas que c'était si important.

Au cours d'une autre de ses visites, le Voyageur a été bien impressionné par le mini-festival de l'école élémentaire de Saint-Pierre. "C'est merveilleux le travail de recherches qu'ont fait les jeunes, et ils connaissaient tous les vrais termes en plus. De plus en plus les écoles participent d'une façon ou d'une autre au Festival et c'est important qu'elles le fassent".

Pour le Voyageur officiel, le Festival c'est pour tous les gens du Manitoba. Il trouve d'ailleurs formidable de ne plus sentir la même antipathie qu'il y a dix ans chez les anglophones. C'est une des belles réussites du Festival selon lui, d'avoir réussi à établir la communication entre les peuples par la simplicité et la joie de vivre.

Les LaRoche ont établi leur domicile dans un appartement du centre-ville pour la durée du Festival. Les deux plus jeunes de la famille de 7 enfants (6 garçons et 1 fille), Stéphane 12 ans et Yannick 6 ans les accompagnent. De l'avis de plusieurs personnes reliées au Festival, Pierre LaRoche par son sens de l'humour, ses talents d'animateur et de raconteur de même que par son entrain est déjà un atout pour le Festival du Voyageur.


Pierre LaRoche et son épouse Carmen

Yvon GIROUX


Dimanche dernier avait lieu à la cathédrale de Saint-Boniface, une messe dédiée au Festival du Voyageur. Comme on peut le voir sur une des photos d'Hubert Pantel, le Festival était bien représenté. (Voir aussi le reportage photo d'Hubert Pantel à la page 17).

Un jour de plus pour Autopac

La date limite pour les renouvellements d'enregistrements et d'assurances automobiles sera prolongé d'une journée, soit jusqu'au 1er mars à minuit.

Les agents de police ont été avisés de ne pas distribuer de contraventions aux automobilistes qui n'auront pas fixé leur nouvelle vignette avant 12h01 am le mardi 2 mars.

Le Procureur général M. Roland Penner et M. Bill Uruski ministre chargé de Autopac ont déclaré qu'ils accordaient ce délai pour éviter tous les problèmes que pourraient occasionner le fait que les deux derniers jours du mois tombent un weekend.

Au sommaire

- Dans un **BILLET,** Jean de Lotinville nous parle de la première génération de Français nés au Canada plus attirée par la forêt que par l'agriculture.
- L'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface a procédé, la semaine dernière, à **l'ouverture officielle de son Café-Rencontre.**
- **Denise Maude** après sa visite **à l'exposition gala des oeuvres de Pauline Boutal** intitulée "Paysages et Bâtiments", nous fait part de ses observations et comparaisons sur cet aspect de son oeuvre.
- Lors de son passage au Centre de pastorale de Saint-Boniface **Christian Beaulieu**, prêtre, a prononcé une conférence dont le thème était "amour, sexualité et pratique religieuse".
- **La campagne du "Coup de pouce"** se poursuit. Au 12 février, 1766 donateurs avaient contribué pour un montant total de $25,187.95.

LES ORIGINES

Ce sont des causes d'ordre politique qui sont à l'origine de la constitution canadienne. Après 1860, Londres favorise une union de ses colonies de l'Amérique du Nord. L'impérialisme britannique décline, les hommes politiques anglais "considèrent que les colonies sont devenues un fardeau financier pour la métropole qui doit assurer leur défense" (1).

Au Canada-Uni (Québec et Ontario), c'est l'instabilité politique. "Entre 1861 et 1864, le Canada-Uni doit faire face à deux élections et à quatre changements de gouvernement"(2).

Au mois de juillet 1864, le gouverneur du Canada-Uni, Lord Monk, apprend que les provinces de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du Prince-Edouard, et du Nouveau-Brunswick, songent à discuter d'une fédération possible des **Maritimes**. Une réunion en ce sens doit avoir lieu le 1er septembre. L'Ontario et le Québec ne sont pas invités. Mais John A. Macdonald obtient que le Canada-Uni soit représenté à la réunion qui doit avoir lieu à Charlottetown.

La délégation canadienne s'y amène, le 2 septembre. Fort bien préparée, elle prend le dessus. On discute de la possibilité d'une fédération des colonies de l'Amérique du Nord, et l'on décide d'une seconde rencontre, qui aura lieu, cette fois, à Québec, au mois d'octobre 1864.

Puis c'est le voyage à Londres, à la fin de 1866. Il y avait eu des hésitations dans les Maritimes. Sous la pression de Londres, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse finirent par consentir à un pacte qui serait d'ordre fédératif. Ce sont donc les délégations de Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse qui passent à Londres pour soumettre à l'approbation du Parlement britannique ce qui a été appelé les **Résolutions de Londres.**

Les délégués discutent, entre autres choses, du nom à donner au nouveau pays: Il est question de Colombie, de Cabotie, de Canada, et de Boréalie... L'on opte pour **Canada.**

"Au Parlement de Londres, écrivent les historiens Farley et Lamarche, le projet d'une confédération canadienne ne suscite guère d'intérêt. Gladstone considère (même) l'éventualité de céder le Canada aux États-Unis pour en finir avec les difficultés d'Amérique" (3).

Les deux historiens poursuivent: "La loi est votée **comme un bill privé unissant deux ou trois hameaux anglais.** Le ministère anglais a laissé les Canadiens élaborer à leur gré la nouvelle constitution et n'y a fait aucun changement" (4).

Il a été dit que la constitution élaborée à Londres fut griffonnée.. ce qui nous fait penser au papier "griffonné" qui au lendemain de la "nuit des couteaux", à Ottawa, au cours de la dernière conférence fédérale-provinciale sur la constitution, au début de ce mois, fut soumis au moment du petit-déjeuner...

Les parlementaires canadiens revinrent au pays où il y eut de grandes célébrations. Georges-Etienne Cartier, "siré", s'en fut à Rome pour y discuter de problèmes affectant le diocèse de Montréal... Une proclamation royale, en date du 24 mai 1867, devant acquérir force de loi le 1er juillet de cette même année, faisait naître un nouveau "Dominion", reposant sur les principes du modèle anglais, différent de celui des États-Unis d'Amérique -une "fédération", et non pas une "confédération".

Le pouvoir central est fort. En 1867, les provinces canadiennes ne sont pas beaucoup plus que des municipalités. Leur source de revenus est constituée du versement par le fédéral d'un montant fixe de 80 cents par habitant recensé en 1861, d'une partie des revenus provenant des permis de coupe de bois et de la vente de terres de la Couronne. Il y a aussi les revenus de certains permis et licences. Le Nouveau-Brunswick n'est pas satisfait; il lui est accordé une subvention temporaire. Une subvention sera plus tard accordée à la Nouvelle-Écosse. On est loin des problèmes complexes de la fédération telle qu'elle existe aujourd'hui. Et l'on peut se demander si le gouvernement fédéral actuel -et peut-être ceux qui lui succéderont- ne travaille pas méthodiquement à une concentration de plus en plus forte des pouvoirs à Ottawa aux dépens des provinces. Il est permis de le croire.

Jean de LOTINVILLE

(1) Farley-Lamarche/Boréal Express, HISTOIRE, 1534-1968. Éditions du Renouveau Pédagogique, inc. Montréal.
(2) id.
(3) id.
(4) id.

Erratum

Dans le "Commentaire" du 11 février, une ligne a sauté dans la composition typographique, avant-dernier paragraphe. Après "Cela ne donne rien", il fallait imprimer "Lénine déclare à Trotsky, l'ingénieur de la révolution "Kameneff avait raison. Sans l'appui de la grève générale, votre tactique ne peut qu'échouer, etc". Cela fait toute la différence.



Les courses de chiens attelés demeurent un des événements sportifs préférés de beaucoup de gens.

Une situation inacceptable

Monsieur Ted Tilden
Président
Tilden Rent-A-Car
1200, rue Stanley
Montréal, Québec.
H3B 2S9

Monsieur Tilden,

La Fédération des jeunes Canadiens français Inc. (F.J.C.F.) organisme national regroupant neuf associations provinciales, se voit contrarié par le contenu du discours que vous prononciez le 2 février dernier devant les membres de la Chambre de commerce du district de Montréal.

En plus de subir vos attaques personnelles sur la politique linguistique "stupide" du gouvernement péquiste, "rédigée par des gens non réfléchis", votre auditoire se voyait également libre d'en déduire vos attitudes à l'égard du peuple québécois et des francophones lorsque vous ajoutiez, "que seuls les francophones instruits tiennent à la rigidité de la loi 101".

Pourquoi se servir de votre position pour vouloir suggérer aux Québécois de faire brutalement marche arrière, alors que d'un bout à l'autre du pays, les cadres anglophones se hâtent d'apprendre le français?

Devant cette situation inacceptable, nous nous voyons dans l'obligation de vous retourner nos cartes de crédits, cartes d'escompte et bons de commandes Tilden, et de recommander à nos membres d'en faire autant.

Serait-ce trop de vous citer en terminant, Alvin Toffler, auteur De la troisième vague: "A mesure... que les moeurs et les opinions fluctuent au gré des circonstances changeantes, les institutions doivent progresser, elles aussi, et épouser leur temps".

Sincèrement,

Gilbert Arbez
Président - F.J.C.F.
le 9 février 1982
c.c. - Association membres
- Conseil d'administration - F.J.C.F.
- Fédération des francophones hors Québec
- Société Saint-Jean-Baptiste
- Presse parlée et écrite.

Quelques précisions

Cher Monsieur,

Je tiens à vous remercier du reportage fait par votre journaliste, M. Yvon Giroux dans **LA LIBERTÉ** (voir jeudi le 11 février, 1982, première page) au sujet du site historique "Lagimodière". Vous me permettrez de faire quelques précisions sur les dates données dans l'article: La carte de Taylor fut dressée entre les années 1836 et 1838 et non pas 1936 et 1938. Ensuite à la fin du même paragraphe: Selkirk donna ce terrain en toute probabilité à Lagimodière lors de son séjour à la rivière Rouge en 1817 et non pas en 1818 tel qu'indiqué à la fin du quatrième paragraphe. Louis Riel fils est né en 1844 et non pas en 1836 tel que rapporté au cinquième paragraphe. Le lot No 684 est à l'ouest de la Rivière Seine et au sud de la rivière Rouge- tout bonnement le terrain Lagimodière est quand même à l'est de la Rouge.

Soyez assuré, cher monsieur, de mon entière collaboration en ce qui concerne le patrimoine des Canadiens d'expression française.

Bien à vous,

Maurice Prince
Administrateur du Musée de Saint-Boniface
le 15 février 1982

Longue vie à "LA LIBERTÉ"

Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir notre humble contribution pour le "Coup de pouce" en faveur du journal **"LA LIBERTÉ"**.

Ce journal s'améliore continuellement et suscite l'intérêt d'un public toujours grandissant. Il est normal que nous puissions participer à cette campagne et témoigner notre reconnaissance pour le beau travail qui s'accomplit. Vous devez tous en être félicités... Donc, longue vie à **"LA LIBERTÉ"**. Puissions-nous toujours en être fiers et propager ainsi notre belle culture.

Sincèrement

Les Clercs de St-Viateur
Gérard Clavet, c.s.v.
La Broquerie
le 7 février 1982

JACQUES DOUAI au "Winnipeg Art Gallery"

Voyageur infatigable et ambassadeur de la chanson française à travers le monde, JACQUES DOUAI appartient à cette lignée d'interprètes qui ne se démodent jamais. Raison simple: son répertoire reste jeune, qu'il s'agisse de chansons contemporaines ou de chansons anciennes, qu'elles aient quelques mois ou quelques siècles, elles ont en commun la qualité des textes et de la musique.

5 Grands Prix du Disque, 250 chansons enregistrées à ce jour, des milliers de kilomètres parcourus, des centaines de récitals donnés aux quatre coins du monde témoignent d'une carrière bien remplie.

Aucun spectateur n'échappe à la magie de ses chansons signées Seghers Ferré, Marcy, Aragon, Vigneault, Hugo, Lemarque, Tardieu et tant d'autres de la même dimension. Les jeunes spectateurs et les moins jeunes l'accueillent avec le même chaleureux enthousiasme car JACQUES DOUAI touche tous les publics sans distinction d'âge ou de situation.

En collaboration avec les services culturels français à Winnipeg, l'Alliance française, l'Union nationale française et France-Canada présentent le spectacle de Jacques Douai à la salle Muriel Richardson du "Winnipeg Art Gallery" le lundi 22 février 1982 à 20h30. Le grand public est invité et l'entrée sera gratuite.

LES LETTRES À LA LIBERTÉ

Vous n'êtes par d'accord avec certaines opinions exprimées dans le journal? Parfait. Écrivez. Faites valoir votre point de vue. Votre lettre, toujours de bon goût, sera publiée si elle ne s'en prend pas à l'intégrité des personnes. Bien entendu, il faut signer, indiquer son adresse et son numéro de téléphone.

La direction

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,700 foyers du Manitoba français.

Membre de l'association de la presse francophone hors Québec

APF

Directeur: Claude GAGNÉ
Journaliste: Yvon GIROUX
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaires: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823. Les locaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher.

L'abonnement annuel coûte: $15:00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited. 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340,boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

alphonse© par Daniel TOUGAS et Robert Freynet

Reagan fustigera-t-il Trudeau? ...une réplique

Monsieur,

En réponse à un article paru dans LA LIBERTÉ du 14 janvier 1982 sous le titre Reagan fustigera-t-il Trudeau?, je voudrais rappeler à M. Jean de Lotinville les quelques faits suivants.

Katyn, 1941. Cinq mille officiers polonais abattus, un à un, d'une balle dans la nuque. Cinq mille, On n'a pas eu besoin de payer Staline pour retrouver les corps. Cinq mille hommes enterrés dans la même fosse, ça finit par sentir très mauvais.

Toronto, 1980. La communauté polonaise, qui compte quelques rescapés des déportations vers la Russie, décide d'élever un monument commémoratif aux victimes du massacre de Katyn.

La presse canadienne publie coup sur coup deux informations. La première annonce que le gouvernement canadien sera représenté à la cérémonie par le ministre des Affaires extérieures. La seconde apporte une rectification: le gouvernement n'enverra aucun représentant à la cérémonie.

Que s'est-il passé entre la première et la seconde déclaration? À vrai dire, pas grand chose. Une simple intervention de l'ambassade soviétique. M. Trudeau, qui refuse de s'aligner sur M. Reagan, se met-il donc au garde-à-vous dès que parle M. Brejnev?

Cet esprit d'indépendance, que J. de Lotinville apprécie tant, porte en Europe un tout autre nom, celui de "finlandisation". Au moment où la Pologne est transformée en un vaste camp de concentration, faut-il vraiment, comme J. de Lotinville, joindre sa voix au concert d'éloges que la presse soviétique vient d'adresser au Premier Ministre canadien?

Dire que l'acticle de J. de Lotinville m'a rendue perplexe serait un pur euphémisme. Est-il possible qu'un journal d'inspiration chrétienne, comme LA LIBERTÉ, méprise à ce point les Polonais qui n'ont plus que l'Eglise pour espérer?

Quand des milliers de travailleurs et d'intellectuels se font arrêter, battre et torturer pour avoir voulu obtenir des droits élémentaires, comment peut-on acquiescer aux ignobles galipettes verbales d'un journaliste aussi prétentieux qu'ignorant?

De toute évidence, les idées que professe J. de Lotinville sur la "démocrassie" sont à la hauteur de son "aristocrassie". Où donc ce Trissotinville puise-t-il ses renseignements? Où a-t-il entendu que le Pape approuvait le coup de force du général Jaruzelski? J'étais à Rome au lendemain du coup d'État militaire. Dans l'allocution qu'il a prononcée quelques jours plus tard sur la Place Saint-Pierre le Pape a expressément donné son appui à Solidarité. Comme M. de Lotinville semble fâché avec l'orthographe, qu'il tend à créoliser, je lui rappelle que cela s'écrit Solidarnosc en polonais. Voici très exactement ce qu'on dit le Pape: "Les travailleurs ont le droit d'instituer des syndicats autonomes dont le rôle est de défendre justement leurs droits sociaux, familiaux et individuels. Solidarnosc appartient au patrimoine actuel des travailleurs de ma patrie et des autres nations". Certes, le Pape a recommandé la prudence pour éviter le bain de sang. De là à lui faire dire qu'il entérine l'imposition de la loi martiale - autrement dit les arrestations massives, les internements dans des camps spéciaux sous des toiles de tentes par 15° sous zéro, pieds nus dans la neige, les passages à tabac pudiquement appelés "promenades de santé", et tout ce qu'on ne sait pas encore - il y a une marge que seul un journaliste d'une probité douteuse peut se permettre de franchir.

De retour au Canada dans les premiers jours de janvier, j'ai ressenti un choc énorme, provoqué par l'indifférence des médias et, bien sûr, de la population. Soudain je me suis trouvée dans la dépendance d'une information réduite à sa plus simple expression, abstraite de toute analyse et de toute réflexion. J'ai compris que pour les Canadiens l'histoire se passe en Pologne, c'est-à-dire nulle part - comme dans la pièce d'Alfred Jarry.

Les journalistes ont une lourde part de responsabilité. Il ne faut pas qu'au nom d'un anti-américanisme primaire, des Lotinville nous rendent complices de crimes commis aujourd'hui même contre des hommes, que ce soit en Pologne ou ailleurs.

Anna Sabael
Saint-Boniface
le 23 janvier 1982

P.S. Solidarnosc orthographié Soledarnost. Que c'est curieux! Un russophone, parlant mieux l'anglais que le français, aurait-il soufflé à M. de Lotinville cet article qu'on dirait sorti tout droit d'un bureau de propagande soviétique?

Les ateliers de travail de la SFM

Les 20 et 21 mars prochain, "**Envoyons d'l'avant**", sera le thème de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine.

Suivant le principe que les gens viennent à l'Assemblée annuelle pour, d'une part, connaître les activités réalisées l'année précédente et, d'autre part, participer à la planification des activitées pour l'année à venir, le conseil d'administration met sur pied 4 ateliers le samedi après-midi, reflétant ainsi les quatre grands secteurs d'activités de l'organisme. Pour permettre en plus une meilleure participation de chaque membre, les ateliers se répètent deux fois dans l'après-midi.

Dans chacun des ateliers on retrouvera un membre du conseil d'administration ainsi que les employés affectés au secteur étudié.

Les thèmes abordés cette année seront:

a) **le secteur politique** - où l'on discutera entre autres les activités de la Société franco-manitobaine dans les domaines de l'éducation, des services en français, et des services judiciaires bilingues;

b) **le secteur économique** - où l'on regardera les activités planifiées dans ce secteur prioritaire pour le développement intégral de notre communauté.

c) **le secteur communautaire** - où l'on présentera le fruit d'une réflexion abordée il y a plus d'un an;

d) **le secteur préscolaire** - secteur important pour l'avenir à long terme de nos communautés.

Les rapports et résolutions des ateliers seront présentés en plénière le dimanche 21 mars 1982.

BILLET

Coureurs de bois, "voyageurs", etc.

Le 20 janvier 1699, "pardevant Estienne Jacob, nottaire en la Seigneurie de beaupré furent presens, etc...". Le notaire royal s'est rendu dans la maison de "Maistre Charles L. et Marie T" pour rédiger un acte de donation. Le couple a élevé une nombreuse famille, est âgé, et décide de partager ses biens entre ses enfants qui, aux termes de l'acte "seront tenus les nourir entretenir soigner tant sain que malade et après leur deceds faire prier dieu pour le repos de leurs ames, etc". Toute la famille était réunie, sauf l'un des garçons, âgé de 23 ans ... "estant de present dans le voyage du nort...". C'est-à-dire qu'il s'était engagé pour participer à la traite.

La première génération de Français nés au Canada semble avoir eu peu le goût de l'agriculture. La forêt les attirait, beau temps mauvais temps, où ils se sentaient libres, où les Indiens les accueillaient et où les Indiennes leurs prodiguaient leurs faveurs... Plusieurs de ces jeunes hommes passaient pour de "mauvais garçons"... (On trouve "la joie de vivre" là où l'on peut...)

• • •

Les autorités de la Nouvelle-France demandaient des colons à Versailles afin de développer la colonie, mais la Métropole était peu accommodante, répondant souvent aux gouverneurs et aux intendants que le pays se peuplerait par la natalité. À un moment, il fut interdit de disparaître dans les bois sans un permis. Mais souvent, les gouverneurs profitaient de la traite. Un décret du Conseil souverain eut peu d'effet et l'exode des coureurs de bois vers les pays d'En-Haut reprit de plus belle. Le ministre Colbert ordonne au gouverneur Frontenac, en 1676, de s'abstenir de participation au trafic des pelleteries, et le roi défend, au mois d'avril de cette année-là, aux "gouverneurs généraux et particuliers -ce qui désigne Frontenac et Perrot- d'expédier aucun permis de traite" (1). Le gouverneur remplace les permis de traite par des permis de "chasse" .... Il est aussi question des désordres que causait l'alcool que les coureurs de bois, qui louaient leurs services aux grands marchands, fournissaient aux Indiens en échange de leurs fourrures.

• • •

"L'attraction (des gains de la traite), de ses aventures et de son libertinage, écrit Gustave Lanctôt, l'emporte sur les défenses et les châtiments des ordonnances. Il ne se trouve guère de familles qui ne participent à la traite de façon ou d'autre. Tout un réseau de bénéficiaires et de commanditaires, du haut en bas de la hiérarchie sociale, ravitaillent et protégent les coureurs" (2).

À cette époque, les canots poussaient vers la région du Lac Supérieur mais on pensait à continuer plus à l'Ouest, ce qui se produisit éventuellement. Il faut se rappeler que les coureurs de bois, ou "voyageurs" n'étaient pas des petits vieux à longue barbe, mais de tout jeunes gens.

Médard Des Groseillers et Pierre-Esprit Radisson, deux coureurs de bois fameux, au cours d'un voyage de traite du castor à l'Ouest du Lac Supérieur, dès 1659, apprennent des Indiens du lieu la possibilité d'aller de là, par des rivières, vers la baie d'Hudson. L'année suivante, alors qu'ils rentrent à Montréal accompagnés de soixante canots indiens chargés de deux cent mille livres de fourrures, ils sont mal reçus et ne touchent qu'une part de leurs droits. On dit que c'est de ce moment qu'ils songent à la baie d'Hudson, et de transporter de là, leurs fourrures directement vers l'Europe, évitant ainsi l'impôt à Québec.

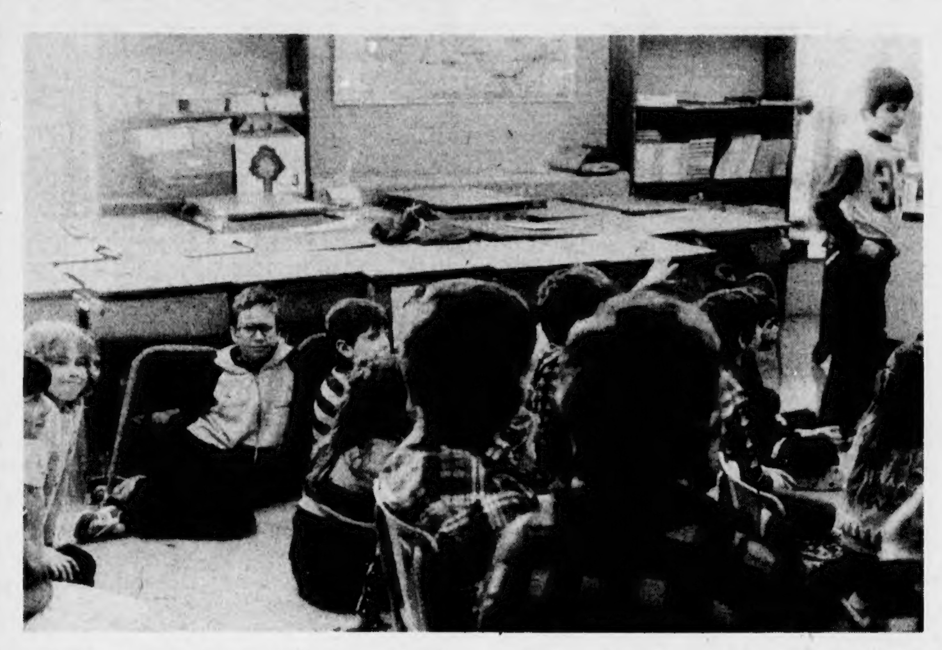
Et c'est ainsi que d'aventures en aventures, ils passent au service de l'Angleterre, et entreprennent de traiter par le détroit d'Hudson. En 1668, ils obtiennent deux navires. Seul celui de Des Groseillers atteint la baie James, où les Anglais construisent un fort pour servir de poste de traite. Il s'agissait du navire "Non Such". L'année suivante, le navire décharge à Londres une cargaison de fourrures qui rapporte d'énormes profits.

En 1607, le roi d'Angleterre, Charles II octroie à son cousin, le prince Rupert, une charte sous le nom de Compagnie de la baie d'Hudson, charte "qui confère (à la société) le monopole du commerce et la propriété du pays" (3). La nouvelle société s'associe immédiatement Des Groseillers et Radisson. Mais ces deux beaux-frères verront bien d'autres aventures après avoir quitté le service de la compagnie. À propos... si vous voulez voir ce de quoi avait l'air le "Non Such", il en existe une réplique à Winnipeg, grandeur nature, au musée de l'homme et de la nature.

(1) Gustave Lanctôt - Histoire du Canada, -tome 11, Beauchemin, Montréal, 1963
(2) id.
(3) id.

Jean de LOTINVILLE

Le mini-festival de l'école de Saint-Pierre



Dans les années antérieures, on offrait un concert de Noël à l'école élémentaire de Saint-Pierre. Cette année la direction avait plutôt décidé de présenter un mini-festival du voyageur du 8 au 12 février, afin de mettre les gens dans l'esprit du Festival précise le principal de l'école M. Omer Fontaine.

Pour cet événement, chaque classe avait à travailler sur un thème spécifique relié au voyageur et choisi parmi ceux-ci: les animaux chassés par le voyageur, un de ses voyages, un poste de traite, le voyageur, son horaire d'une journée, ses vêtements, ses moyens de transport, ses mets typiques, ses moyens d'orientation et les arbres qu'il rencontrait.

Les élèves de chacune de ces classes avaient à faire une recherche sur le thème choisi, à apprendre le texte par coeur et à faire une présentation devant le public, des activités qui ne sont pas assez exploitées dans le domaine scolaire actuel, selon M. Fontaine. La plupart des enfants arboraient durant la semaine la tuque et la ceinture fléchée traditionnelles du Festival, tout comme le personnel de l'école. Ils ont eu aussi la possibilité de camper à Saint-Malo et d'y faire du portage, et tous les enfants à cette occasion devaient faire leur repas et certains en ont profité pour utiliser les raquettes qu'ils avaient faites.

Au cours de la semaine, chaque classe a eu à faire une sculpture avec de la neige et cela s'est avérée une expérience beaucoup plus enrichissante que prévue, de l'avis de M. Fontaine. En effet, au début personne ne savait comment s'y prendre si bien qu'on songea à abandonner le projet. Et puis soudain, une première sculpture pris forme et en l'espace de quelques heures les autres furent réalisées. Devant tant d'efforts, le Comité de parents a décidé d'emmener tous les participants passer un après-midi à la piscine Bonivital.

Plusieurs groupes de parents ont participé activement à l'organisation de ce mini-festival en présentant des ateliers sur les métiers, sur les danses carrées et le chant, et la trappe. Un autre groupe avait préparé jeudi dernier, un repas du temps du voyageur.

M. Fontaine a d'ailleurs noté que la coopération tant du Comité de parents que des parents a atteint un degré auquel il ne s'attendait pas au départ. Ce qui lui faisait dire, qu'il y a beaucoup de ressources dans la communauté et qu'il suffit de demander leur appui pour l'obtenir.

Quant à savoir si l'expérience sera répétée l'an prochain, M. Fontaine a mentionné que c'est bien possible malgré tout le travail que cela demande, mais à la condition d'obtenir le même support du Comité de parents et des parents en général.

Yvon GIROUX





Une super-production se prépare au CCFM

"Dans quelques semaines tout au plus, Les Batteux ne seront plus seulement un grand rêve, mais bien une super-production bien réelle" nous informe Louis Lemieux, le metteur en scène de la comédie musicale de Marcien Ferland qui sera présentée au Centre culturel franco-manitobain les 19 et 20 mars prochain.

Voilà déjà au-delà d'un an que plusieurs organisations franco-manitobaines (le CCFM, L'ONF, le BEF, la SFM, la Centrale des Caisses populaires, en plus du Conseil des Arts du Canada - Programme Explorations) s'impliquent dans cette prochaine production entièrement franco-manitobaine.

Soixante et un comédiens franco-manitobains, quinze musiciens franco-manitobains, la Chorale des Intrépides, et une équipe de production de vingt Franco-Manitobains travaillent ensemble à la réalisation d'un projet qui fera vibrer les cordes sensibles de tous ceux qui tiennent leur langue à coeur.

Les quatre thèmes principaux 1) le problème des écoles françaises abolies en 1916, 2) la reconstitution d'un mode de vie passé gravitant autour des battages comme on les faisait autrefois - (le tout présenté dans un cadre linguistique et social typique des campagnes franco-manitobaines) 3) l'histoire d'une vocation d'un enseignant; celle-ci entremêlée 4) d'une histoire d'amour - parsemés de menées politiques, travaux, veillées, amours, chansons, danses, gens de chez-nous nous promettent un spectacle fort agréable. Hâtez-vous de réserver vos billets maintenant en vente au guichet du CCFM.

Le Café-Rencontre est ouvert

Cette fois ça y est. En effet la semaine dernière, l'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface (AECUSB) a procédé à l'ouverture officielle de son Café-Rencontre. C'est le chansonnier franco-manitobain bien connu Maurice Paquin qui a eu l'honneur d'être le premier artiste à offrir son spectacle au café étudiant, et il n'a pas déçu son public composé d'une centaine de personnes.

Ce Café-Rencontre se veut d'abord un lieu où les étudiants peuvent se regrouper quotidiennement et se détendre dans une atmosphère chaleureuse. Ce sera aussi l'occasion pour les étudiants d'assister à des spectacles d'artistes semi professionnels ou professionnels comme celui de Maurice Paquin ou bien celui du duo Bertrand-Gosselin le 3 avril prochain. Cela permettra aussi à des étudiants de faire leurs débuts sur scène, ce qui s'avérait difficile auparavant.

Si ce projet est devenu réalité, c'est dû à la volonté des étudiants de la mener à terme. Mais une autre raison est intervenue selon Joanne Therrien-Sabourin, et c'est la très bonne coopération qui existe cette année entre la direction du Collège et l'AECUSB. Suite à des négociations entre les deux parties, le Collège a accepté d'inclure dans son prochain budget la somme de $40 000 pour la construction de salles de bains tout près du Café-Rencontre.

De plus, suite à d'autres négociations avec le service de maintenance du Collège, l'Association n'eut pas à payer le coût de la main d'oeuvre (électricien, menuisier, concierge, etc), pour les rénovations effectuées à l'actuel café étudiant. Ce qui fait que jusqu'à maintenant les coûts du Café-Rencontre s'élèvent à environ $5 000 pour l'AEC USB, et celle-ci vend présentement des macarons comme source de financement.

Si vous vous rendez au Café-Rencontre, vous remarquerez une murale, oeuvre de Richard Coveney et de Christian Suche. L'Association espère qu'elle puisse changer chaque année afin d'apporter quelque chose de neuf au Café.

Lors de l'assemblée annuelle des étudiants prévue pour le 3 mars prochain, les étudiants seront consultés afin de savoir ce qu'ils veulent que le Café-Rencontre devienne.

Yvon GIROUX

Aux amis de Gabrielle Roy



À plusieurs reprises au cours des dernières semaines les médias ont relevé-non sans les amplifier probablement! - des rumeurs portant sur notre auteur manitobain de renommée internationale Gabrielle Roy. Parmi ces "nouvelles", deux ont suscité chez nous un intérêt marqué et bien normal: la première, voulant qu'une fois de plus cette année Gabrielle Roy soit mise en nomination pour le prix Nobel de littérature! Ce à quoi nous ne pouvons, bien sûr, que souscrire à cent pour cent.

La seconde rumeur vient ranimer des désirs, des rêves maintes fois exprimés, mais toujours irréalisés par suite de circonstances adverses. Elle tourne autour de la mise en vente de la maison de Gabrielle Roy, 375, rue Deschambault. On a d'abord dit que des groupes québécois lui manifestaient un intérêt non équivoque... Puis M. Raymond Beauchemin, le secrétaire de l'ACELF, est intervenu à la télévision, disant sans ambages qu'il appartenait aux Franco-Manitobains de posséder un jour cette maison, historique pour eux plus que pour personne, et d'en faire éventuellement une sorte de "maison de la francophonie" chez eux. À cette occasion il souhaitait d'ailleurs que différents organismes provinciaux, fédéraux ou autres, appuient et aident ce projet souvent caressé, entre autres, par la Société historique de Saint-Boniface.

Pendant ce temps des personnes intéressées prenaient des renseignements de base: oui, la maison était bien à vendre, et personne encore ne l'avait formellement "retenue". À la suite d'une demande qui lui fut faite, le "Historical Projects Committee" envoya des experts (de divers paliers gouvernementaux) pour examiner la maison et son site. Ceux-ci recommandent "que ladite maison ne soit pas démolie", vu l'intérêt historique qu'elle offre aux Manitobains. En conséquence, apprenons-nous, l'édifice fut porté sur la liste des "édifices protégés", et on ne peut y toucher qu'en tenant compte de "certaines restrictions spécifiques".

Que sera donc l'avenir de cette maison de Gabrielle Roy? Il semble que l'heure sonne où la question se pose à tous les amis et aux admirateurs de notre grand écrivain. Après tout c'est à nous qu'il revient de garder pour la postérité le toit qui a abrité son enfance, qui a été le témoin de ses rêves d'adolescente et où elle-même puise tant de souvenirs encadrant ses premiers coups d'ailes de jeune adulte. Bref, cette maison n'a-t-elle pas été le cadre où a germé son futur talent? et n'est-elle pas restée au centre de la majeure partie de ses nostalgies sentimentales ou imaginaires?

D'autre part, combien de nos compatriotes de tout le Canada, de passage à Saint-Boniface, et combien de touristes d'un peu partout, demandent à voir, et si possible à visiter "la maison de Gabrielle Roy"?

Diverses organisations, associations et sociétés s'accordent pour admettre qu'il est temps de donner une réponse à ces questions; qu'il importe, pour l'honneur de la francophonie manitobaine autant que pour l'histoire de notre jeune littérature, de conserver cet édifice et de lui donner une re-naissance digne de son passé. En même temps toutefois, il est essentiel de considérer ce que cela comporterait du point de vue matériel, financier, et simplement humain; de savoir qui, en fin de compte, serait prêt à prêter main-forte à un projet quelconque dans ce sens, même à en prendre l'initiative, ou tout au moins à le seconder. Il faut bien commencer par là.... On en reparlera?

Sr. Hélène CHAPUT, s.n.j.m.
vice-présidente
La Société historique de Saint-Boniface

Les jeunes ont besoin de tendresse

"Ce que les jeunes recherchent et dont ils ressentent le plus grand besoin, ce n'est pas nécessairement d'avoir des relations sexuelles, mais c'est avant tout d'obtenir de la tendresse et de se savoir accepter comme ils sont".

Voilà l'une des affirmations faite par Christian Beaulieu, prêtre et directeur général de l'Institut séculier Pie X de la ville de Québec, lors de sa conférence présentée la semaine dernière au Centre de pastorale de Saint-Boniface. Le thème de la soirée-rencontre réunissant 125 personnes était "amour, sexualité et pratique religieuse".

À son avis l'avenir est à la tendresse et c'est pourquoi, il lance le défi aux jeunes d'apporter cette tendresse au monde sinon le monde crèvera de froid. Pour atteindre ce but, il conseille aux jeunes de garder l'enfant qui est en chacun d'eux et surtout de ne pas cesser de rêver. Il leur reproche d'ailleurs de devenir sérieux trop rapidement.

Ce que fait Christian Beaulieu en quelque sorte, c'est un travail de vulgarisation. Il se sert des expériences de vie des personnes en difficultés rencontrées lors de son travail et les appliquent à l'enseignement de Jésus dans la Bible pour en faciliter la compréhension. Il présente aux jeunes l'image d'un Dieu jeune comprenant leurs problèmes, et non pas la caricature qu'on leur a faite et qu'ils rejettent d'un Dieu sévère et "rabougri".

Pour lui le mariage n'est pas un contrat, mais plutôt un engagement qui n'est pas pris une fois pour tout le temps comme il dit, car un couple doit accepter chaque matin de recommencer à s'aimer. À ceux qui lui disent que le jour de leur mariage fut le plus beau jour de leur vie, il répond qu'ils ont raté leur mariage. "Lorsque vous aurez votre premier enfant ce sera plus beau encore. Les soirs où vous pardonnerez ce que vous ne penseriez jamais pardonner, ce sera encore plus beau". Et ce qui empêche parfois à son avis certains couples d'atteindre le grand amour, c'est qu'ils ne vivent pas l'amitié en même temps qu'ils vivent l'amour.

Les marginaux

Les croyants et les pratiquants devront laisser de la place aux marginaux, car si l'église n'est pas à l'écoute du petit, du pauvre et de l'enfant elle risque de passer à coté de valeurs essentielles. Les gens de l'église ont besoin d'un rajeunissement qui lui viendra de son écoute du plus petit, car on a beaucoup à recevoir de lui, ajoute M. Beaulieu.

Il travaille environ de 18 à 20 heures par jour afin d'apporter une dose d'espérance à ceux que beaucoup de gens considèrent comme étant la lie de la société: drogués, alccoliques, prostituées, prisonniers, etc. Il rencontre aussi beaucoup de couples en difficultés et des gens qui s'engagent dans l'évangélisation des familles et du monde ouvrier entre autres. Une fois son travail terminé, aux petites heures du matin, il aime bien faire son jogging dans les rues paisibles de la vieille Capitale en songeant à la prochaine personne en difficulté qui se présentera à lui.

Yvon GIROUX

Deux bonnes nouvelles

Réseau s'est doté (comme tout organisme qui se respecte) d'une adresse postale type professionnel: Toute correspondance devra être dorénavant adressée comme suit: Réseau C.P. 37 Succ. Norwood Grove Saint-Boniface (WPG.) Manitoba R2H 3B8. Les membres (tel que souhaité par les répondantes au sondage) jouiront d'une carte d'identité certifiant leur appartenance à Réseau.

La saison étant déjà fort avancée, le Comité exécutif de Réseau a pensé favoriser un membership plus nombreux en réduisant le coût d'abonnement: du 25$ initial, vous ne débourserez que 20$ si les activités de Réseau vous intéressent toujours. Profitez de l'aubaine pendant qu'il reste encore des cartes de membre!

Mère Marie-Rose sera proclamée bienheureuse

Le Vatican a annoncé hier que Mère Marie-Rose sera béatifiée à Rome le 23 mai 1982 par le Pape Jean-Paul II qui lui conférera le titre de "Bienheureuse". Ainsi, l'Eglise reconnaît officiellement que durant sa vie, Mère Marie-Rose a pratiqué de façon héroïque les vertus de foi, d'espérance et de charité, ainsi que son pouvoir d'intercession auprès de Dieu afin d'obtenir des faveurs pour les personnes qui ont besoin de secours.

La guérison de M. Benjamin Modzel, de Detroit, Michigan, est considérée comme la faveur la plus grande obtenue par l'intercession de Mère Marie-Rose. M. Modzel avait été blessé mortellement lorsque, à son travail, un camion l'avait écrasé littéralement contre un mur. Après avoir étudié attentivement le cas, sept médecins de Rome attestent qu'il est impossible de fournir une explication médicale à la guérison immédiate de M. Modzel et l'Église déclare qu'elle relève du miracle.

Pour tous ceux qui ont connu et aimé Mère Marie-Rose, l'événement confirme leur confiance envers une femme de chez-nous qui, tout en se donnant sans réserve au service de l'Église, s'est vivement intéressée aux pauvres, en faisant l'oeuvre de l'éducation dans les écoles, un moyen de promotion sociale et religieuse.

Mère Marie-Rose (Eulalie Durocher 1811 - 1849) est la fondatrice de la com-



munauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, congrégation canadienne vouée à l'éducation des jeunes.

Mère Marie-Rose ne vécut que six ans avec sa communauté. Le 6 octobre 1849, elle mourait à Longueuil, mais son oeuvre semblait alors solidement établie malgré les grandes difficultés que présentait une fondation simultanée de communauté et d'écoles. À sa mort, la communauté comptait déjà 44 religieuses réparties en quatre maisons: Longueuil, Beloeil, Saint-Timothée et Saint-Lin. Aujourd'hui, environ 3000 religieuses poursuivent l'oeuvre apostolique de Mère Marie-Rose, non seulement au Canada et aux États-Unis, mais aussi au Lesotho (Afrique du Sud) au Pérou, au Brésil et en Haïti.

Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie oeuvrent au Manitoba depuis 1874 où elles ont ouvert dix-huit pensionnats et écoles. Soulignons entre autres l'Académie Saint-Joseph à Saint-Boniface, l'Académie Sainte-Marie à Winnipeg, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Jean-Baptiste, l'école du Sacré-Coeur, St. Ignatius, Flin Flon, etc.

Les nombreuses générations d'élèves des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie se rappelleront l'ardeur de leurs éducatrices à leur inculquer l'amour et la confiance envers leur fondatrice, femme de prière et d'inspiration qui exerce encore aujourd'hui une heureuse influence.

Nouvelles de France-Canada-Manitoba



L'éxécutif de France-Canada Manitoba 1982

L'association France-Canada du Manitoba a élu son nouvel exécutif lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 27 novembre dernier et qui a été suivie d'une soirée dansante très animée.

L'exécutif se compose maintenant des membres suivants:
Dominique Delisle, président; Gisèle Hébert, vice-présidente, Armand Durand, trésorier; Henriette Ricou, secrétaire; Henriette Lamoureux, Lorraine Durand, Gertrude Mousseau, Hélène Martin, conseillères.

Les deux années écoulées ont été marquées par de nombreuses réalisations: Le concours de généalogie Retour aux sources, le voyage échange qui a permis à quatre jeunes Manitobains de séjourner pendant trois semaines dans des familles françaises en France, des réceptions pour accueillir des groupes de français de passage au Manitoba.

Il nous reste encore de nombreux projets à accomplir, dont la réalisation ne sera possible qu'avec l'appui moral et matériel de nos membres.

Comme première réjouissance, nous vous invitons à venir écouter Jacques Douai, chanteur de réputation mondiale, invité par le gouvernement français à faire une tournée au Canada, le lundi 22 février, à 20h30, à la galerie d'art de Winnipeg.

L'entrée est gratuite et le récital sera suivi d'un "vin et fromage" offert par le Service culturel français.

Au coeur du grand pays

Voici les paroles de la chanson gagnante du concours de la chanson thème des 6e Choralies internationales, tenues cet été au Manitoba. "Au coeur du grand pays", paroles: Gemma Boily-Larivière, musique: Gérard Jean.

REFRAIN:
Au coeur du grand pays
Nous voulons chanter
L'amour, la joie, la vie
Au coeur du grand pays
Chantons la fraternité

Mon pays c'est la plaine
Où la vaste prairie
Au coeur d'un grand espace
Rejoint un ciel tout bleu
Offrant à l'horizon
L'or de notre moisson
Là nos bras grands ouverts
t'accueilleront
Comme nos routes traçant
l'infini

Mon pays c'est la plaine
Où le jour est sans fin
Sur les ailes du soir
S'élancent nos refrains
Vers une nuit trop brève
Au gré de ceux qui s'aiment
Déjà l'aube ranime nos ardeurs
Et fait renaître l'espoir en nos
coeurs

Mon pays c'est la plaine
Où nos pères ont chanté
Avec les mêmes mots
Avec les mêmes airs
Semant dans leurs sillons
Un vent de liberté
Qui souffle encore à travers nos
chemins
Nos fils chanteront les mêmes
refrains.

Subvention au Festival

Une subvention de $15 000 a été accordée au Festival du Voyageur par le ministre des Affaires culturelles et des Ressources historiques, M. Eugene Kostyra. La subvention, du département des programmes multiculturels, a été décernée dans le but d'aider les composantes culturelles du Festival annuel.

CHRONIQUE DE LA TÉLÉ par Maryse LAIROT

Un homme orchestre

Cette année, **l'émission GÉNIES EN HERBE était animée par Louis Lemieux,** officiellement journaliste à Radio-Canada.
Louis a plusieurs cordes à son arc et veut toucher toutes les facettes de cette immense machine qu'est la télévision.
Animer GÉNIES EN HERBE a été, pour lui,une expérience enrichissante et amusante. Il a été impressionné par la spontanéité des jeunes étudiants francophones et par leurs connaissances, très souvent mises à l'épreuve par de difficiles questions. Il a essayé de garder, tout au long des émissions, un rythme dynamique qui suscite l'intérêt des téléspectateurs.
Attentif aux recommandations de la réalisatrice Marie Benoist-Martin, Louis Lemieux a mené son affaire de main de maître.
Notons que Louis est activement impliqué dans la communauté francophone puisqu'il est l'un des Directeurs du Festival du Voyageur et qu'il réalisera la mise en scène du super spectacle LES BATTEUX, écrit par Marcien Ferland.

Et ce dimanche 21 février à 17h30, le Collège Louis Riel affrontera l'équipe du Précieux-Sang. Que les meilleurs gagnent.

FEU VERT
Le mardi 23 février, dernière émission de l'année de la série FEU VERT. Une émission qui se terminera sur une note très très fantaisiste puisque l'invité en sera le célèbre Maurice Paquin.

Les animateurs Janine Tougas, Vincent Dureault et Jean-Louis Hébert joueront de petits sketches avec Maurice et, en particulier, imiteront la célèbre série SCTV.
Feu Vert, une série d'émissions qui n'avaient d'autre but que celui de vous faire rire et qui, gageons-le, y réussira une dernière fois.
Une réalisation de François Savoie.
À partir du mardi 2 mars, vous pourrez giguer et danser au **RANCH DE LA ROUGE.**
DIRECTION AN 2000
C'est sous ce titre que Pierre Nadeau vous présentera un spectaculaire reportage sur la vie en l'an 2000, **le dimanche 21 février à 21h00.**
En plus de vous présenter les possibilités alléchantes d'un avenir possible, ce reportage-synthèse vous avertit des menaces qui planent sur la situation mondiale. Une émission qui devrait susciter autant de désespoir et d'angoisse que d'espoir et de volonté de lutte. À ne pas manquer.

À SECOND REGARD, **le dimanche 21 février à 16h00:** POURQUOI L'OCCIDENT EST-IL FASCINÉ PAR LES RELIGIONS ORIENTALES? A notre époque, férue de rationalisme et empreinte de matérialisme, pourquoi assiste-t-on à une prolifération de religions marginales venues de l'Orient? Sont-elles dangereuses? Ou, au contraire, ne provoquent-elle pas un retour aux valeurs spirituelles de la méditation, de l'ascèse, de la prière et du chant sacré.

Centre récréatif Notre-Dame

L'inscription au "soccer" pour les garçons et filles de 9 à 14 ans se tiendra au Centre récréatif Notre-Dame de Saint-Boniface, 271, avenue de la Cathédrale, de 19h à 20h, les 22 et 23 février prochain. Il s'agit de la ligue du printemps pour le district de Saint-Boniface/Saint-Vital.

Les frais d'inscription sont de $15 ou $20, selon l'âge, payables au moment de l'inscription. Il est très important de s'inscrire dès maintenant puisque les équipes doivent être complètes avant la mi-mars.

Le centre récréatif aura également besoin d'entraîneurs et d'arbitres pour la saison de "soccer".

La date d'inscription pour les enfants de moins de 9 ans sera annoncée plus tard.



Collège secondaire de Saint-Boniface

Comité: Gisèle Dupasquier, Lucienne Loiselle, Paul Préfontaine. Jean-Louis Ouellette (photographe).



LA CHORALE

C'est sous l'habile direction de M. Wilbert Chancy que la chorale du Collège fit ses débuts. Une fois par semaine ses membres se rencontrent afin d'apprendre des chansons de folklore canadien et ou français, des négro-spirituals et aussi des chants religieux.

L'objectif de M. Chancy est d'offrir une occasion à ceux qui sont intéressés d'apprendre le chant et de goûter à la culture qui impreigne les chansons. Il est bon de noter que quelques membres de notre chorale font aussi partie de la chorale "les Blés au Vent". Notre chorale a eu l'occasion de chanter au Canal 13 de la télévision, à la radio, et à l'occasion du concert de fin d'année des étudiants en piano de Landmark.

Mais il y a toujours le problème de recrutement et de temps pour les répétitions, malgré cela la chorale de M. Chancy réussit toujours à nous présenter un spectacle perfectionné lors de notre concert de Noël.

CHRONIQUE RADIO par Huguette LE GALL

PASSÉ D'AUJOURD'HUI - mardi 23 février à 8h45
ALEX FABAS, surtout connu en tant que lanceur de base-ball, **nous parle de sa vie à La Broquerie,** son village d'origine.

PASSÉ D'AUJOURD'HUI jeudi 25 février à 8h45
HUBERT GARNIER, sculpteur nous parle de son art.

DESTINATION MONDE mercredi 24 février à 8h45
vous invite à découvrir l'IRLANDE, sa musique et sa cuisine.

TOURNOI DE HOCKEY MIDGET - samedi matin 20 février à 9h30
CKSB diffusera, **en direct de l'aréna Bertrand, le match de hockey** opposant les Seals de Saint-Boniface au Collège de Gravelbourg. Commentateur: Stéphane Cherpit; Analystes: Marcel Gauthier et Benoît Morin.



Saint-Claude

Ouverture officielle du carnaval



De gauche à droite Gisèle Philippe, princesse; Nicole Gautron, reine du Carnaval; Jacqueline Dequier, princesse.

Vendredi 5 février a eu lieu l'ouverture officielle du carnaval. M. l'abbé Bouchard était présent pour entonner l'hymne national O Canada. M. Louis Bernard, président de l'aréna, a souhaité la bienvenue à tous.

L'invité d'honneur, M. Guy Fournier, maire de Saint-Claude, a souligné l'importance du carnaval, qui, tout en étant une occasion de festivité, est aussi un bon moyen de finances pour l'entretien et l'amélioration de l'aréna.

Mlle Michèle Souque, reine du carnaval 1981 a jeté la rondelle pour débuter la partie de hockey. Durant la première intermission de la joute de hockey, Mlle Nicole Gautron a été couronnée reine du carnaval 1982.

Samedi matin 6 février était marqué par le rendez-vous de nombreuses familles au déjeuner aux crêpes. Pour beaucoup c'est une participation à ne pas manquer. Les crêpes étaient servies depuis très tôt le matin jusqu'à midi.

Des tournois de ballon-balai et de hockey ont attiré de nombreux spectateurs toute la journée samedi et dimanche après-midi. Pour clôturer le carnaval, il y a eu une belle présentation des talents artistiques des jeunes faisant partie du Club de patinage de fantaisie. Et, il ne fallait pas oublier les moins jeunes, Les "anciens professionnels" de hockey Saint-Claude vs. Rathwell ont su faire valoir leurs talents eux aussi.

Le comité de l'aréna se dit très heureux des résultats du carnaval. Ils nous donnent rendez-vous pour le carnaval d'hiver 1983.

Rose PHILIPPE

Île-des-Chênes

Réunion du Comité de parents

Mardi 9 février un bon groupe de parents se rendaient à l'école pour assister à une réunion d'information organisée par le Comité de parents sous la présidence de Mme Bev. Baggley.

Le panel de quatre était composé d'un parent, Mme Cécile Encontre, mère de six enfants, du président de la commission scolaire comme contribuable M. Roland Lavallée, de M. Guy Lacroix directeur de l'école d'Île-des-Chênes School représentant les administrateurs de la Division scolaire Rivière Seine, de M. Armand Sylvestre, professeur au présecondaire français qui parlait pour les éducateurs.

A tour de rôle, chacun a donné ses impressions sur l'éducation dans les années 1980 - Où devrions-nous aller? La période de questions a suscité des discussions à la fois animées, franches et éclairantes.

Ce genre de rencontre est souhaitable et appréciée car elle sert à renseigner et à ouvrir les portes à une meilleure entente entre parents, professeurs et administrateurs.

Dans l'esprit du festival

Un dernier rappel que l'esprit du festival règne aussi à Île-des-Chênes et comme évidence dimanche 21 février il y aura grand'messe à 10h30, suivie d'un dîner de mets traditionnels à la culture canadienne-française et d'un programme de chants, musique, danses carrées par des artistes de chez nous. N'oubliez pas vos tuques, ceintures flèchées, etc. et surtout votre "joie de vivre".

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

Radio communautaire

Le Conseil Jeunesse Provincial Inc. étudie la possibilité de développer et de mettre en onde un poste de radio communautaire.

Ce poste vise à exprimer les goûts d'écoute de la communauté francophone: musique, opinions, nouvelles locales et événements communautaires.

Afin de déterminer les besoins de la population franco-manitobaine, le Conseil Jeunesse Provincial Inc. effectuera un sondage au mois de mars 1982, afin de déterminer s'il y a vraiment un besoin pour une radio alternative au Manitoba, combien de gens sont intéressés à fréquenter un nouveau poste, combien de commerçants seraient intéressés à y acheter du temps commercial et aussi le genre de programmation qui serait le plus favorable à la population.

Pour plus d'information, veuillez téléphoner au Conseil Jeunesse Provincial, numéro de téléphone 247-8947.







INTERROGATION

Répression - faim - maladie - ignorance

Au cours du mois, et ensuite un peu plus tard au printemps, des religieuses d'ici, des soeurs que nous connaissons bien, partiront pour Haïti. Pour y faire quoi? pour soulager les souffrances, pour annoncer la bonne nouvelle du salut! Peut-on parler de salut quand en 1982, sur la terre, aujourd'hui, des hommes et des femmes qui sont nos frères et soeurs meurent de faim, meurent parce qu'ils n'ont jamais été soignés. Souvent, le plus souvent, la maladie qui les arrachera pour toujours à leur désespoir et à leur misère était bénigne, mais "on ne savait pas". On ne savait pas non plus que la sécheresse tuerait 50,000 personnes en Ouganda... La T.V. le prédit encore pour d'ici deux semaines, et "on ne le sait pas". Bien assis devant son écran, on s'exclamera, scandalisé, "on ne savait pas qu'elle pouvait faire tant de ravages"!

En 1982, les pires fléaux de l'humanité sont encore le mépris flagrant des droits humains, la faim, l'ignorance, la maladie.

Comment peut-on parler de la faim (de ce qui s'appelle "avoir faim") quand on n'a jamais eu faim? Ici, nous ne connaissons pas la faim... nous mourons de trop manger; de trop bien manger et trop souvent. Un rhume, une migraine? Nous avons vite des soins et des médicaments. Il faut l'apprécier.. et savourer ces bienfaits de Dieu et lui rendre grâce de toutes nos forces! Car ... les pires fléaux de l'humanité sont la répression, la faim, l'ignorance et la maladie.

Renonçons à jamais au gaspillage, au superflu .. pour que les plus misérables de nos frères et soeurs le soient un peu moins. Ce n'est pas vraiment "être heureux" que d'accepter d'être heureux tout seul!

Soeurs du Sauveur, partez, et faites des heureux! Le plus grand commandement, la "seule vérité c'est de s'aimer".

Louis LAURENCELLE, ptre.

Sous la Coupole

Collège universitaire de Saint-Boniface

Corrigeons nos anglicismes

Le cours de français au Collège communautaire répond aux besoins immédiats de ses étudiants. Ce cours est conçu en fonction des gens qui reviennent aux études après un certain nombre d'années au foyer ou sur le marché du travail. Il y a aussi les étudiants qui ayant complété leurs études au secondaire veulent obtenir eux aussi un certificat ou un diplôme dans le secteur sciences secrétariales ou administration des affaires. Ce cours offert est un cours de perfectionnement du français et du français langue des affaires. L'étudiant doit améliorer son français oral et écrit.

Quelqu'un a dit un jour - Parler une langue est à la fois la chose la plus simple, la plus naturelle et en même temps la plus difficile qu'il soit. Chose certaine, très peu de gens ne parlent sans jamais faire d'erreurs, J'entendais récemment à deux occasions les réflexions suivantes: Lui il parle mal son français mais on sent que ça vient du coeur - Est-ce une raison suffisante pour justifier son parler? Elle, elle est toujours bien mise, et elle parle un français impeccable mais c'est affecté, ce n'est pas naturel. Est-ce raison suffisante pour la condamner? De toute façon, nous devrions tous aspirer à un même but - l'expression correcte. Examinons brièvement un seul aspect de l'expression orale, les mots, les constructions de phrases qui appartiennent à la langue anglaise. Quand je dis moi pour un au lieu de pour ma part, je commets un anglicisme - je traduis mot à mot 1 for one. Le professeur qui répond bienvenue à quelqu'un qui le remercie ne sait pas qu'il commet un anglicisme. Quand il l'apprend il répond de rien. Si quelqu'un vous donne un "tchèque" vous l'acceptez sûrement et ne questionnez pas la prononciation. Il commet tout de même un anglicisme. Car en français c'est chèque. Nous ne sommes pas étrangers à l'utilisation du téléphone. Vous avez sûrement entendu les anglicismes suivants: Donnez-moi M. un tel, extension 181 - On ne parle pas de son extension mais de son poste. J'espère que vous acceptez les charges renversées mademoiselle. C'est un anglicisme monsieur, nous acceptons les frais virés. Et tout ce qui peut rendre un bureau agréable et fonctionnel - Attention, monsieur. Il ne faut pas confondre la dactylo et la machine à écrire. Sachons reconnaître la fonction de l'une et l'autre., Le "typewriter" est bien la machine à écrire utilisée par la dactylo qui ne cesse d'émerveiller son patron parce qu'elle peut taper une lettre parfaite. Corrigeons nos anglicismes. Améliorons notre français.

Ne soyons pas gênés de parler un français correct.

Guy LEMOINE

COURS D'INTERSESSION HORS-CAMPUS

Un cours Hors-Campus vous permet de suivre un cours universitaire sans vous obliger à venir en ville. C'est l'Université qui va vers vous!

Le Collège universitaire de Saint-Boniface offrira dans la région de la Montagne le cours suivant:

Cours: 20.332 - Étude du Nouveau Testament (6 crédits)

Professeur: Edmond Cormier
Tél.: 256-2600

1. But du cours:
Faire connaître le contenu du Nouveau Testament: la vie, les paroles et les actes de Jésus. Se familiariser avec les méthodes de groupes de discussion sur la Bible.

2. Programme:
L'analyse des quatre Évangiles, les Actes des Apôtres, les Épîtres, l'Apocalypse.

3. Texte requis:
La Bible

4. L'endroit:
Dans la région de la Montagne (le lieu exact est encore à être déterminé).

5 Date:
Du 23 avril au 25 juin 1982.
Chaque samedi: 3 h dans la matinée (a.m.) et 3 heures dans l'après-midi.

6. Peut s'inscrire à ce cours, toute personne ayant atteint l'âge de 21 ans ou ayant sa 12e année scolaire.

7. Coût:
Inscription: $12.00
Frais de scolarité: Avec crédits - environ $148.00 (encore à être déterminé par l'université du Manitoba).
Sans crédit - moitié prix.

8. Condition:
Ce cours sera donnée seulement s'il y a au moins 20 étudiants qui prennent le cours avec crédits. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de faire un préenregistrement avant le 26 mars 1982 afin de connaître le nombre approximatif d'étudiants qui prendront le cours avec crédits.

* Pour plus de renseignements, adressez-vous au secrétariat du CUSB au numéro: 233-0210.

LES EXTRA-TERRESTRES ET LA CIVILISATION MODERNE Causerie Club de philosophie

Animateurs:
M. Daniel Fournier, professeur de sociologie - M. Stan Wilk, professeur de physique.

Vendredi le 26 février 1982, salle 1209 à 19h.

Somerset

Départ missionnaire pour Haïti de trois Soeurs du Sauveur

Un événement heureux a marqué cette année du 75e anniversaire de la paroisse Notre-Dame de la Nativité le dimanche 7 février. En effet, c'est en ce jour, à la messe, dans un contexte de prières et de rassemblement joyeux, que les paroissiens sont venus nombreux dire au revoir et offrir leurs meilleurs souhaits à trois religieuses, originaires de la région et membres de la communauté des Soeurs du Sauveur, à l'occasion de leur départ missionnaire pour Haïti. Ces religieuses sont soeurs Hélène Poiron et Denise Jubinville, de Somerset, et soeur Alma Choquette, de Mariapolis.

Au nom des paroissiens, M. Raymond Labossière exprima aux religieuses des voeux de bonheur et de succès dans cette entreprise difficile, et les assura de notre union par la pensée et la prière dans ce rêve missionnaire. Il souligna, en particulier, la reconnaissance des paroissiens envers soeur Hélène Poiron qui s'est dévouée pendant de nombreuses années comme professeur à l'école secondaire de Somerset.

À tour de rôle, les Filles d'Isabelle, les Chevaliers de Colomb et les étudiants, représentés par Mme Lorraine Girouard, M. Roland Landry et Léo Girouard, président du conseil étudiant, exprimèrent leurs voeux et offrirent des dons aux religieuses.

L'abbé René Touchette, curé de la paroisse, prit également la parole et offrit aussi un don au nom des fidèles à cette nouvelle équipe missionnaire.

S'adressant ensuite aux paroissiens, soeur Hélène les remercia et rappela qu'ayant beaucoup reçu de ce village qui l'a vue naître et où elle passa de nombreuses années, elle se croyait privilégiée de pouvoir maintenant se rendre en pays de mission pour donner un peu d'elle-même à d'autres moins fortunés. Elle précisa que le diocèse où oeuvra la nouvelle équipe missionnaire compte au-delà de deux millions d'habitants, et que la paroisse de St-Gérard où elle habitera a environ soixante-seize mille âmes. Sr Jubinville témoigna aussi sa reconnaissance aux paroissiens.

Après la messe, les invitées d'honneur, dont Sr Blandine Chaput, provinciale de la communauté des Srs du Sauveur, et les paroissiens se sont rassemblés à un buffet-rencontre qu'avait préparé le comité social de la paroisse, composé de Diane Poiron-Toupin, Gisèle Labossière et Léda Messner.

Rappelons qu'une autre religieuse, Sr Corinne Chartier, de la communauté des Srs des Saints Noms de Jésus et de Marie, originaire de Saint-Lazare mais qui a enseigné quelques années à Somerset, se trouve déjà en Haïti comme missionnaire. La paroisse a donc maintenant des liens d'amitié considérables avec ce pays.

Bonspiel de la SFM

Il y a eu 27 équipes qui ont participé au bonspiel annuel de la SFM qui s'est déroulé à Notre-Dame-de-Lourdes. L'équipe gagnante du premier concours était composée de: Jos Foulasse, Richard Touchette, Claude Vigier et Nicole Bazin. Le Voyageur officiel leur a d'ailleurs remis le trophée emblématique de la SFM. Les gagnants du 2e concours étaient: Michelle Gautron, David Palichuk, Peter DeSpiegelaere et Gloria DeSpiegelaere. Et c'est l'équipe du Festival qui a remporté le 3e concours. Elle était composée de: Gérald Pantel, Gabrielle Desaulniers, Aurèle Desaulniers et Claudette Pantel.

La soirée-cabaret avec Maurice Paquin

C'est à Somerset que Maurice Paquin, comédien et chansonnier, a inauguré sa tournée dans l'ouest canadien, lors d'une soirée-cabaret à la salle communautaire le vendredi 5 février.

Environ deux cents personnes avaient répondu à l'invitation du comité culturel, présidé par Anita Poiron, et n'ont sûrement pas été déçues. La verve, l'enthousiasme de Maurice Paquin ont vite créé une atmosphère de joie de vivre dans l'auditoire. Deux très jolies chansons, d'une grande sensibilité, "Maman" et "Manitoba", ont révélé un côté plus sérieux, plus poétique, de Maurice et furent très appréciées.

Une équipe de musiciens et de techniciens accomplis s'harmonisait bien avec les nombreux talents de l'artiste Maurice Paquin.

Odile OSTROWSKI

Aubigny

Baptêmes

Gaétan, Philippe, Léonard, Roland, enfant de Robert et Suzanne **Chartier** d'Aubigny fut batisé le 31 janvier. Parrain et marraine: Philippe Chartier et Carole Marion. Les grands-parents de Gaétan sont M. et Mme Léonard Chartier et M. et Mme Roland Marion.

INFO DIOCESAINS

CENTRE ST-AMANT

Le Centre St-Amant organise un "Ski de fond et marcheton" le 14 mars au "Windsor Park Golf Course", 10, rue Des Meurons. Il se tiendra entre 9h et 15h.

Le but est de prélever des fonds afin de pouvoir accommoder une trentaine d'enfants retardés.

Pour plus de renseignements téléphoner à Mme Val Vandal au No 257-1579.

DIRECTOIRE PAROISSIAL

Les paroisses de Saint-Eugène et de Sainte-Marie publieront conjointement un directoire paroissial qui sera reparti en trois secteurs:

1. - photo des familles de l'une et l'autre paroisse.

2. - adresse et numéro de téléphone de chaque famille.

3. - services et ressources qu'offrent les paroisses de Saint-Eugène et de Sainte-Marie aux francophones de leur région.

Ce livre paroissial veut faire suite à une première publication qui date d'une dizaine d'années. Initiative très louable qui permettra non seulement à tous les fidèles de s'identifier, de se découvrir davantage mais qui sera également un outil d'accueil à tous les nouveaux francophones qui s'établiront à Saint-Vital.

Véritable album tant familial que paroissial.

GUIDE DE LA LECTURE DE LA BIBLE

Le Guide de la lecture de la Bible est un calendrier qui propose chaque jour de l'année un texte biblique très bref. Pourquoi ne pas l'utiliser pour nous familiariser avec la Parole de Dieu? Ainsi le texte du jour pourrait être lu au début du repas familial.

Belle pratique que nous pourrions lancer dès le début du Carême.

L'on peut se procurer le Guide de la lecture de la Bible au Centre de Pastorale de Saint-Boniface. Tél.: 247-9851 poste 51.

À LA VILLA MARIA

Saint-Norbert, Manitoba

Retraites pour religieuses

Pour renseignements et inscriptions composer le numéro de téléphone tel qu'indiqué.

26 mars - 2 avril:
Soeurs des SSNN de Jésus et de Marie..
No 475-7673

30 mai - 7 juin:
Retraite dirigée......
No 269-2114

4 - 11 juillet:
Soeurs Grises...
No 247-8941

1er - 8 août:
Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe
s'adresser à Sr Angelina Boisvert...
No 233-5901

13 - 21 août:
Retraite dirigée.........
No 269-2114

ÉMISSIONS RELIGIEUSES

CBWFT - CANAL 3/CABLE 10

Le dimanche 21 février

9h45: Ma Soeur la Terre
LE SON. Nous vivons dans un océan de sons. Claude démontre à Claire et à François le rôle des sons dans notre vie... Une réalisation de Gérard Chapdelaine avec les marionnettistes. Pierrette Deslierres et Pierre Régimbald.

10h : Le Jour du Seigneur
De la paroisse du Sacré-Coeur à Ottawa, paroisse des Oblats Marie Immaculée. Célébrant: le père Guy Levac, o.m.i.

16h : Second Regard
1re partie: les actualités religieuses avec Myra Cree.
2e partie: DES DISCIPLES FASCINÉS PAR L'ORIENT. (1re de 2).
Aujourd'hui il y a la prolifération de sectes de tous genres. "Certaines sectes constituent un véritable danger pour la jeunesse" affirment des centaines de parents. À cette première émission il sera question des fidèles de Krishna que nous connaissons pour les avoir vus parcourir nos rues. Pourquoi l'Occident est-il fasciné par ces religions orientales? Qui est Krishna? Qui sont ses responsables et ses dévots?

Le mardi 23 février

22h10: Rencontres
Interview avec Marcel Brisebois.
MGR PAUL POUPARD, philosophe et théologien, répond franchement aux principales critiques que l'on adresse constamment à l'Église catholique. Mgr Poupard, évêque auxiliaire de Paris, a été nommé récemment président du secrétariat pour les non-croyants au Vatican.

Le mercredi 24 février

9h15: L'Église en Papier:
Avec Claude Lafortune. Réalisation de Gérard Chapdelaine. PAUL RENCONTRE JACQUES À JÉRUSALEM.

La Montagne

La médaille Margaret Mc Williams décernée à Mme Brandt

Une personnalité bien connue de la région Mme Yvette Brandt, de Swan Lake, a été honorée lors d'un banquet commémorant l'anniversaire de Sir John A. MacDonald, à l'hôtel Fort Garry de Winnipeg, le 16 janvier dernier.

On décerna alors à Mme Brandt la médaille Margaret McWilliams, prix prestigieux et très convoité, pour son oeuvre "Mémories of Lorne 1881-1981". Ce recueil avait été commandité par la municipalité de Lorne, qui comprend les villages de Somerset, Swan Lake, Saint-Léon, Bruxelles, Cardinal, Mariapolis, Saint-Alphonse, Saint-Lupicin et Altamount, à l'occasion de son centenaire en 1981.

L'héritage historique de ces villages, ainsi que de Notre-Dame-de-Lourdes, y est dépeint par des récits intéressants et de nombreuses photos, compilés et recherchés par Mme Brandt.

La médaille Margaret McWilliams fut accordée à quatre historiens de mérite, reconnaissant quatre différents domaines de recherches et de présentation. L'oeuvre de Mme Brandt fut le seul de son genre auquel on attribua cette distinction. De plus, douze certificats furent décernés à des Manitobains, témoignant du mérite de leurs ouvrages,

Faisant l'éloge de l'oeuvre de Mme Brandt, M. William J. Fraser nota la qualité remarquable du volume ainsi que sa contribution importante à l'histoire du Manitoba.

Le banquet et la cérémonie de présentation des prix se déroulaient dans le décor magnifique et approprié de la salle Provencher.

"Mémories of Lorne 1881-1981" est disponible au bureau de la municipalité à Somerset.

Odile OSTROWSKI



AU 12 FÉVRIER: 1766 DONATEURS ONT CONTRIBUÉ $25,187.95

Aubigny
Mme Emilien Chartier
Ovide Robert
Lucie St-Laurent

Brandon
Jean d'Arc Chartier

Bruxelles
Jean & Mathilde Fifi

Cypress River
Mme Léon Pantel

Dunrea
Mme Edmond Beaupré

Fannystelle
Paroisse du Sacré-Coeur

Hamiota
R. Burgoyne

Holland
Cécile M. Hutlet

Île-des-Chênes
Athanase d'Auteuil
Edouard & Angèle Lacroix
M. & Mme Sylvio Laflèche
Mme Béatrice Beauchemin

La Broquerie
Jos. & Lucille Mireault
J.G. Nadeau
M. & Mme Dominique Courcelles
Mme Irma Gauthier
Eugène & Lucie Kirouac
Antonin Nadeau
Arthur Boily
La Société St-Jean-Baptiste

Laurier
M. & Mme Ovide Pelletier
Lucien Bouchard
René Saquet

Letellier
Colette & René Leclair
Paul & Fernande Damphousse

Lorette
Mme Alice Mireault
Mme Laurette Moreau
Grégoire & Florence Jeanson
Jean Joyal
Gérald & Jeannine Vandale
William & Patricia Danylchuk
Mme Leoda Lebrun

Montréal
Christiane Le Goff
Pauline Boutal

Morris
Mme Adéline Parent

Notre-Dame-de-Lourdes
M. & Mme Clément Le Moullec
Pierre Dacquay
Jean Bérard

Parc Windsor
Denys & Jeanne LaRivière
Jacques & Solange Ayotte
Doc & Louise Delorme
André & Jeannette Couture
Paul & Doreen Payette
Guy Marion
Antonin & Yolande Jacques
Mme Armande Delveaux
M. & Maurice Arnal
Louis Danais
Raoul Boisjoli
Pierrette Kleebaum
Fernand & Agathe Lavallée
M. & Mme André Chammartin

Powerview
Pauline & Paul Bourgeois
Aurelius Alarie

Québec
Gérard Régnier

Richer
Edouard St-Hilaire
M. & Mme Fernand Gauthier

Saint-Adolphe
Mme Emilia Bouchard
Anonyme
Jules Manaigre
Julien Fradette

Saint-Boniface
Mgr Antoine Hacault
Thérèse Magne
Joseph A. & Rose Poirier
George Grenier
L'Office des Communications Sociales
Gilbert Vrignon
Laurent & Louise LeBleu
Ted & Victoire Tétreault
M. & Mme Stan Muloin
Mme Eugénie Robidoux
Mgr Maurice Baudoux
Lorraine Ross
Victor Marion
Anonyme
Mme Blandine Bédard
M. & Mme R. Trudeau
Maurice & Camy Desloges
Omer Malo
Pierre Lemay
Rachel Lachance
Gilbert Rosset
Gérard Dionne
M. Jean Bonneteau
J. & R. Pelletier
Edmond Brodeur
Irène Fontaine
Régis & Germaine Ruest
Joseph & Lucie Lebras
Marcelle Lemaire
Arthur E. Bergeron
Flora Girard
Thérèse Rainville
Mme Germaine Rouget
Anonyme
Roger & Patricia Turenne
Albert & Yvette Turenne
Mme Régina M. Dionne
Fernand Girard
Mme Rosa de Lima Malo
Hervey Fisette
Laurent & Gertrude Gagné
Guy D. Jubinville
Michel Normandeau
Reine Jodoin
Mme Imelda Beaudette
Raymond Dheilly
Catherine Dupont
L. Ferland
Marieanne Gamache
Mme B. Allard
M. & Mme Lucien Daoust
Anna Toupin
M. & Mme Francis Fontaine
Mlle Annette Durand
Raymond & Madeleine Lafond

Saint-Claude
Mathilde Gautron
Louise Philippe
M. René Allec
Lise Chappellaz
Raymond & Laurette Philippot
Claude & Germaine Lacroix
Roseline & Charles Arbez
M. Jean Dedieu
Jean & Madeleine Philippe
Albert Beaudry

Saint-Jean-Baptiste
Blanche Bellemare
Paul & Céline Fillion
M. & Mme Olivier Lafond
Antoine Sabourin

Saint-Joseph
M. & Mme Léon Sarrasin

Saint-Laurent
Mme Lucie Abgrall

Saint-Lazare
Ivan & Lorraine Tremblay
Pierre & Lillian Huberdeau
Charles Deschambault

Saint-Léon
Mme Aline Rondeau
Albert & Claire Grenier

Saint-Malo
Charles & Marie Maynard
Mme Gustave Gosselin
Louis Gosselin
M. A. Maynard
Lucien & Reine Lambert
Raymond & Olive Péloquin
Marie & Jean Joyal
Jules & Lorraine Hébert

Saint-Norbert
Jules & Paulette Lafond
Alfred Girouard
Csill Vergñano
Marcel & Eugénie Ferré

Saint-Pierre-Jolys
Marcel Côté
Antoine & Marguerite Préfontaine
Mme Angèle Neveux
Marcel Tessier
Oliva Audette
Wilfrid Hébert
Paul E. & Gabrielle Carrière
Denis Catellier

Saint-Vital
Gérard Comeau
Roger & Carole Lachance
Eugène Laramée
Marcel & Rolande Proulx
Marius & Doris Lemoine
Léo Lambert
Gérald Turenne
Maurice Tellier
M. & Mme A. Bonneteau

Sainte-Agathe
David & Cécile Lemoine
Joseph & Emilie Dorge
Lucien Fontaine
L. & F. Chartier

Sainte-Anne-des-Chênes
Armand & Line Leclerc
Mme Emma Charrière
Lucien François
Dr. Joseph & Lucienne Boucher
M. Emile Hupé
M. & Mme Adrien Hutlet
Florentine & Horace Bériault
M. & Mme David Pattyn
Gérard & Annette Desrosiers

Sainte-Rose-du-Lac
André Guillas
Gérard & Georgette Varhaeghe
Mme Agnès Fortier
Denise & François Delannoy

Somerset
Maurice & Lucille Labossière
Soeurs de S.N.J.M.

Transcona
Juliette Lavallée
M. & Mme R. Le Léannec
Roland Bélanger, ptre.

Virden
Paul J. Joubert

Wasagaming, Man.
Claudette & Jacques Saquet

Winnipeg
Pierre Richard
Adam Andrews
Roland & Yvette Boisvert
Paul J. & Suzanne Massicotte
Joseph Tougas
M. & Mme Vic. Fredette
Lucienne Rubigny
Cathie Morgan
Leona Dansereau
Felice Masi
Mme Albini Toupin
Eugène & Aline Landry
Stanley A. Steinmann
Gérard Lemoine
R. & T. Arcand
Dr. J.O. Joyal
Marie-Jeanne Tellier
Max Manishen
Guy Chauvière
Constance Waters
Céline & Allen Kear



COUPON-RÉPONSE

"Coup de pouce"

Je vous adresse $__________ à titre d'abonnement de soutien à LA LIBERTÉ, MON JOURNAL.

NOM:____________________

ADRESSE:____________________

Envoyez au "Coup de pouce", LA LIBERTÉ, C.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba.

C'est surtout pas de l'amour

Un film sur la pornographie

Version française de «Not a Love Story»



23 février 1982 à 20h

SALLE MARTIAL - CARON

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Une discussion suivra

Entrée libre

18 ANS ET PLUS



Office national du film du Canada

National Film Board of Canada

Le Festival du Voyageur 1982.

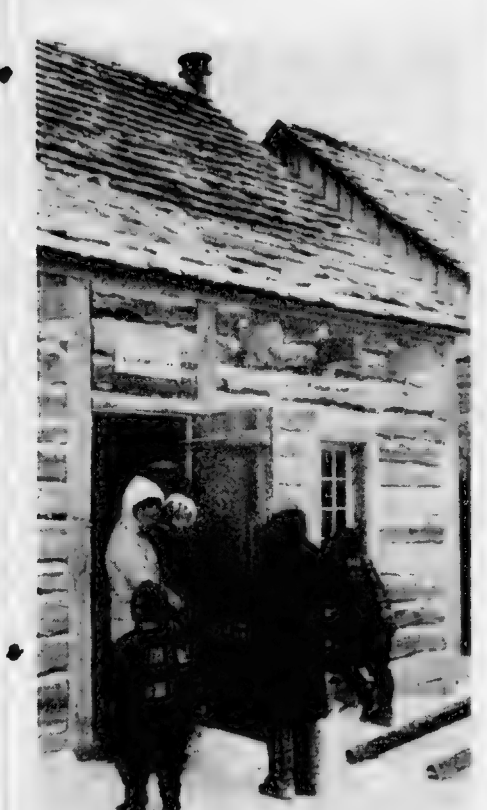


Hubert Pantel a suivi en fin de semaine dernière les différentes activités au programme du 13e Festival du Voyageur. Caméra en bandoulière, il a capté sur pellicule quelques-uns des grands moments de samedi et dimanche dernier. Entre autres: Lors du Bal du Gouverneur, le président du Festival a remis en cadeau au lieutenant-gouverneur Mme Pearl McGonigal un manteau de Voyageur, le défilé a encore une fois fait les délices des petits comme des grands, et la fameuse sculpture de l'équipe de Réal Bérard "La légende du cheval blanc", qui remporta l'an dernier le 1er prix du concours international de sculpture sur glace au Carnaval d'hiver de Québec













CRECHE NOVICIAT X-KALAY
1912 1948 1970
MAISON BOHEMIER
1889
SAINT-NORBERT
1857 - 1982

Même service - nouveau No de téléphone!

Revenu Canada Impôt a un nouveau numéro de téléphone qui remplace le Zénith 0-4000 et qui sert à venir en aide aux contribuables aux prises avec un problème d'impôt.

Le service de renseignements par téléphone de Revenu Canada est disponible à tous les contribuables d'un bout à l'autre du pays et ce, même s'il n'y a pas de bureau de district dans leur ville.

En effet, ce réseau de renseignements par téléphone est assuré, sans frais, à tous les contribuables qui demeurent à l'extérieur des villes desservies par un des 28 bureaux de district. Jusqu'à présent, ce service était assuré en composant le Zénith 0-4000.

Le nouveau réseau de renseignements par téléphone, introduit l'an dernier dans quelques régions, à titre d'essai est maintenant en usage à travers le pays.

Le service de renseignements par téléphone permet à ceux qui demeurent à l'extérieur de la région téléphonique de Winnipeg de communiquer directement, sans frais, avec le bureau de district de Winnipeg et d'obtenir ainsi les renseignements dont ils ont besoin.

Les résidants de Winnipeg composent le **949-6188** tandis que les personnes qui demeurent à l'extérieur de la région téléphonique ont accès à l'automatique en composant **1-800-282-8079.**

Le Guide d'impôt répond à beaucoup de questions. Toutefois, si la réponse à certaines questions fiscales ne figure pas dans la documentation, jetez un coup d'oeil au verso du Guide et vous y trouverez le numéro à composer pour obtenir les renseignements qu'il vous faut!

HOROSCOPE

Capricorne — du 22 déc. au 20 janv.
Bonne semaine, surtout au chapitre des finances. Soyez néanmoins d'une grande prudence et ne prenez aucun risque. Lisez ou rencontrez des personnes qui peuvent vous renseigner.

Verseau — du 21 janv. au 19 fév.
Ne portez pas de jugement rapide sans avoir au préalable analysé la situation. Ne jouez pas avec les sentiments de l'être aimé; cela pourrait finir très mal.

Poisson — du 20 fév. au 20 mars
Vos efforts seront couronnés de succès; cela devrait vous inciter à persévérer. Fiez-vous plus à votre raisonnement qu'à votre intuition pour decider de votre avenir.

Belier — du 21 mars au 20 avril
Ne vous laissez pas influencer et envahir par des craintes injustifiées. Soyez plus confiant. Vous n'avez aucune raison valable pour vous montrer aussi jaloux.

Taureau — du 21 avril au 20 mai
Un amour romantique vous attend. Au travail, essayez de profiter de cette phase constructive pour consolider quelque chose de stable. Réalisation d'un but. Soignez votre moral.

Gemeaux — du 21 mai au 21 juin
En amour, exiger des situations nettes. Vous aurez intérêt à poursuivre votre but. Organisez mieux vos loisirs. Au travail, vous aurez le sentiment qu'il vous faudrait économiser. Des gains ou des augmentations sont prévus.

Cancer — du 22 juin au 22 juillet
Il vous faudra beaucoup de tact pour aborder un problème sur le plan du coeur; vous éprouverez un fort sentiment de solitude. Ne vous laissez pas influencer par des conseils destinés à vous rogner les ailes.

Lion — du 23 juillet au 23 août
N'accordez pas systématiquement votre confiance à n'importe qui, vous iriez au devant d'ennuis certains. Efforcez de demeurer en dehors des conflits.

Vierge — du 24 août au 22 sept.
Gardez-vous de porter un jugement sur ce qui vous est rapporté; les faits et les propos sont très souvent déformés. Vous demandez beaucoup et vous ne donnez rien en échange

Balance — du 23 sept. au 23 oct.
Des problèmes sentimentaux marqueront la journée de samedi. Difficultés à redouter. Dimanche, toutefois, la situation s'améliore et les influences astrales travaillent en votre faveur.

Scorpion — du 24 oct. au 22 nov.
Agissez avec plus de simplicité. Au travail, votre ambition sera forte et légitime; ne manquez donc pas de confiance en vous. Attention, la personne aimée sera très susceptible, ménagez vos propos.

Sagittaire — du 23 nov. au 21 déc.
Renouez avec vos amis afin de créer des contacts nouveaux. Au travail, si vous avez une demande à formuler, faites-là car vous avez des chances de l'obtenir. Rapprochez-vous davantage de la personne aimée.

CAPSULES

Les alarmes anti-attaque attaquées à leur tour

Les alarmes anti-attaque pour femmes sont à leur tour l'objet d'attaques de la part de diverses associations féminines du Canada.

Ces dispositifs d'alarmes qui sont censés protéger les femmes contre d'éventuels agresseurs, émettent des bruits stridents et, l'un contient de l'huile de bête-puante pour repousser les agresseurs.

Toutefois les groupes de femmes font remarquer que la plupart de ces alarmes se transportent dans une poche ou dans un sac que la victime ne peut pas atteindre lorsqu'elle en a besoin. L'assaillant peut facilement lui arracher l'alarme de la main et même si l'alarme retentissait les passants ne sauraient pas de quoi il s'agit.

Les Centre anti-viol de Toronto et de Vancouver prétendent que ces dispositifs donnent aux femmes un faux sens de la sécurité et qu'il vaudrait beaucoup mieux pour elles qu'elles prennent un cours d'auto-défense.

(La revue Le consommateur canadien, 2660, Southvale Ottawa - 1182).

La Broquerie

Curling

28 équipes se sont affrontées la fin de semaine dernière lors du bonspiel annuel du club de curling de La Broquerie. Voisi les gagnants: 1ère ronde: Marc Nadeau, Jeannine Dubé, M. Shroeder, M. Kehler; 2e ronde: Lynne Fréchette, Robert Brisson, Réal Nadeau, Dave Delipper; 3e ronde: Aimé Tétrault, Tolande Tétrault, Richard Maynard, Louise Maynard aller pour eux. Ils se sont cependant repris en deuxième et surtout en troisième pour dominer le jeu. C'est sans doute la 3e ligne de Marcel et Lionel Gauthier et de Louis Tétrault qui ont fait la différence par leur jeu agressif et fougueux. La défensive était bonne (14 revirements seulement) et Dan Manaigre a bien répondu aux 31 lancers contre lui. On l'aura-t-y, on l'aura-t-y pas....?

Rino OUELLET

Habs

On l'aura, on l'aura pas...

C'est ce que disent maintenant les Habs en jonglant à leurs chances de terminer en première place. Leur victoire sur les Canadiens de Saint-Pierre samedi dernier (7 - 5) leur a en effet préservé cette possibilité. Il leur faudra cependant gagner leurs quatre derniers matchs pour y arriver.

Les Habs qui avaient déjà essuyé deux défaites aux mains des Canadiens étaient visiblement nerveux lors du premier engagement où rien ne semblait

Honneur bien mérité

Quelle agréable surprise! Une salle d'exposition aménagée de sorte à faciliter l'étude des oeuvres de nos artistes. Encore une fois c'est aux oeuvres de Mme Boutal que revient l'honneur d'ouvrir la pièce. Cette fois l'exposition est beaucoup moins considérable que celle de son exposition solo de 1974. Mais elle vaut vraiment la peine d'être vue, même si vous connaissez déjà l'oeuvre de cette artiste.

En effet, la sélection des oeuvres conformément au thème "**Paysages et Bâtiments**" nous permet de faire des comparaisons et des observations sur cet aspect de son oeuvre. L'éclairage moderne installé sur des glissières facilite l'étude de détails qui jusqu'ici ont pu échapper aux regards des visiteurs et surtout de nos jeunes artistes en herbe.

Tout d'abord ce qui frappe le visiteur c'est l'aspect plaisant et chaleureux des toiles qui reflètent la personnalité de l'artiste tout en révélant l'apparence réelle de leurs sujets. Elles me rappellent en effet l'élégante et charmante personne que j'ai eu le plaisir de rencontrer lors de l'ouverture du Centre culturel. En s'approchant des peintures on constate que bien que son style se rapproche de l'impressionniste, comme on l'a déjà dit -- surtout dans les deux petites toiles, No 8 et 14, "**Paysage avec rivière et bâtiment**", 1970 et dans "**Lac des bois**", 1970 il va au-delà de cette technique. Cest une synthèse personnelle que l'on peut qualifier d'expressionniste. La solidité des formes dans certaines toiles nous rappelle les oeuvres que Corot fit à Rome (bien que les couleurs de Mme Boutal soient plus chaudes que celles de Corot) comme l'atteste la toile No 23 à droite de l'entrée, "**Maisons sur l'Elorn**", de 1971. Dans cette toile Mme Boutal s'est servie de la lumière et des couleurs pour révéler la forme, tandis que dans les toiles du peintre impressionniste Monet, la solidité des formes, comme la Cathédrale de Rouen, semble se désintégrer dans un motif presque abstrait de couleurs formé par le reflet de la lumière sur la Cathédrale, à différentes heures du jour. Pour Monet l'importance du sujet était secondaire. Ce qui l'intéressait d'abord c'était les effets de la lumière à différentes heures du jour et des saisons.

Mme Boutal, il est vrai, sait très bien nous faire voir et sentir l'effet des saisons, comme l'atteste "**Matin d'hiver**" No 10, de 1970, qui rend avec tellement de justesse un matin d'hiver au Manitoba.

Mais Mme Boutal semble s'intéresser autant au caractère des maisons et des lieux qu'elle représente. Plusieurs de ces toiles représentent des bâtisses qui ont une importance historique comme "**La Maison des Soeurs grises**", No 5, de 1959, ou qui évoquent des associations littéraires comme "**Le Moulin d'Alphonse Daudet**, No 6, de 1971, qui éveille en nous des souvenirs de l'oeuvre de cet écrivain du 19e siècle "**Lettres de mon Moulin**". Il est fort probable que le choix de ces sujets reflète son association au **Cercle Molière** et **la Société historique** du Manitoba. Tandis que les impressionnistes évitaient ces sujets. Ils s'intéressaient seulement aux effets de lumière et à reproduire une impression furtive du moment - une tranche de la vie de tous les jours. Pourtant Mme Boutal se sert de certains trucs de leur technique. Ainsi elle se sert de lignes diagonales pour nous communiquer la sensation du mouvement, comme pour la voie ferrée dans "**La Vieille Gare**", No 19, de 1970. Ailleurs, elle emploie une diagonale moins prononcée pour guider notre oeil jusqu'au bout de la route (Les Baux No 4) ou de la rivière qui parfois, passe sous un arche comme dans "**Maisons sur L'Elorn**" de 1971, No 23. Mais ses eaux ne frémissent pas comme dans les toiles des impressionnistes, quoiqu'elles reflètent aussi les couleurs. De plus, Mme Boutal emploie rarement les contrastes de rouge et vert, et de bleu et orange comme le faisaient les impressionnistes pour donner plus d'éclat à leurs couleurs. En effet, elle emploie ses couleurs d'une façon expressive qui se rapproche autant des fauves que des impressionnistes surtout dans "**La Ferté-Milon**" **France** No 18, de 1949.

Certaines de ses toiles peuvent être comparées à celles du Groupe des sept. Mais là ou même Harris représente le côté ombragé des maisons par une valeur différente de la même couleur, Mme Boutal ne craint pas de se servir de différentes couleurs. En effet, elle se sert de couleurs pour créer des contrastes d'ombre et de lumière, et un peu comme Cézanne pour donner de la solidité à ses formes et créer une illusion de distance.

Ses coups de pinceau aussi sont employés d'une façon expressive. Ils n'ont pas la régularité du style pointilliste. Par exemple, dans "**Le Moulin d'Alphonse Daudet**", Mme Boutal se sert de petits coups de pinceau verticaux pour l'herbe, de longs coups de pinceau horizontaux pour le chemin, ronds pour les arbustes et avec l'aide d'un impasto assez épais pour nous donner la sensation du vent. Cette toile, comme toutes les autres d'ailleurs, devrait être regardée d'une certaine distance.

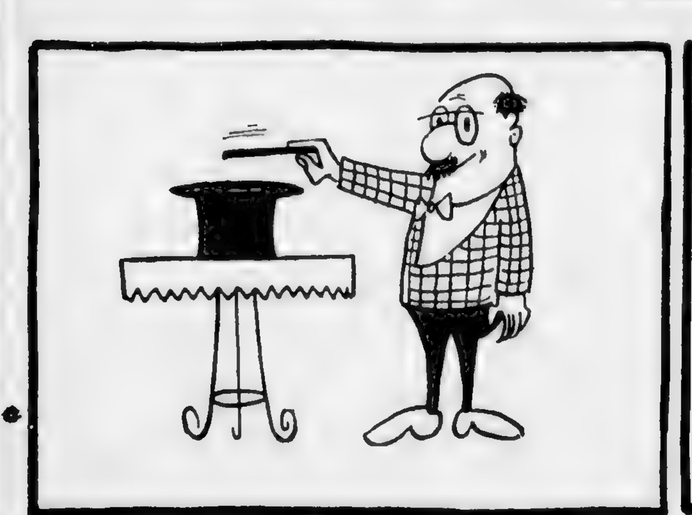
Les bancs disposés face à trois des murs vous permettront de faire certaines observations tout en vous reposant. À certaines heures, comme pendant l'intermission des représentations du Cercle Molière, une mélodie relaxante nous parvient du piano de côté des portes-écrans vitrées (d'influence Shoji japonaise) qui forme le quatrième mur. Dans cette ambiance reposante vous pourrez faire des comparaisons entre le style et caractère des maisons, des villes et des paysages français et ceux de notre pays. Vous constaterez alors que Mme Boutal a su exprimer, grâce à ses couleurs et sa technique, l'atmosphère d'une chaude journée d'été au "**Lac des Bois**", le paysage ondulé ou montagneux du Québec dans "**Laurentides-Mauricie**", une journée d'hiver dans un petit village Québecois, "**Scène du Québec**" le cachet typique des villes françaises comme dans "**Place en Bergerac**" et "**Les Baux**" et le caractère du paysage français dans "**Le Moulin d'Alphonse Daudet**" par contraste avec notre ville et de nos plaines dans "**Matin d'hiver**" et "**Environ de Saint Laurent**".

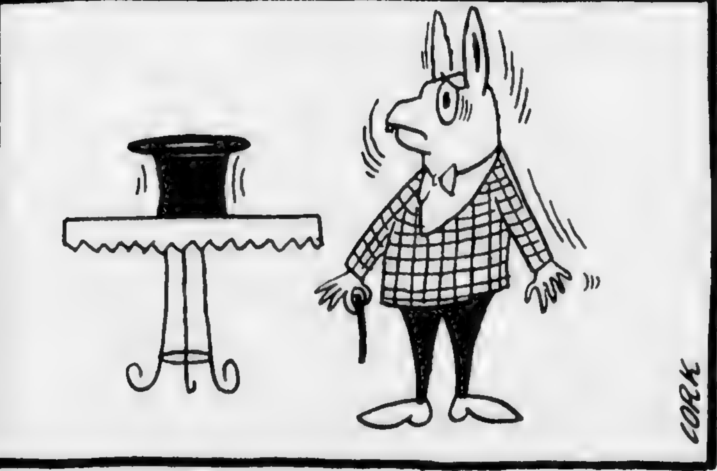


Il est intéressant de comparer aussi les plaines du Manitoba telles qu'aperçues au fond des deux dernières toiles mentionnées avec la toile de M. LaFrenière, représentant un coucher de soleil sur nos prairies, que l'on aperçoit à travers les portes-écrans vitrées. Mme Boutal nous montre l'étendue des plaines aperçue derrière les vaches ou les bâtisses du premier plan. M. Lafrenière ne nous montre que la plaine. Différence de style et de génératon. Mais les deux artistes expriment pour nous et pour ceux qui habitent ailleurs, la sensation de vivre au Manitoba.

On a dit que Mme Boutal avait un style personnel mais qu'elle n'a rien inventé. Il est vrai que son style n'a rien d'aussi radical que celui de Jackson Pollock. Mais c'est la diversité des styles, plutôt que celui d'une ou deux écoles rivales, qui caractérise notre époque. En effet, Colville se sert du pointilliste, Tony Tascona fait des peintures abstraites, Danby est très réaliste, Pellan à fait des toiles surréalistes, et Ivan Eyre est un peintre expressionniste-surréaliste qui change de technique (de coup de pinceau lisse à pointilliste-impressionniste) pour but expressif. Mme Boutal est donc de son temps et de son milieu. Son exposition au Centre culturel étale un record de sa mère patrie et de son pays d'adoption dans un style qui est une synthèse personnelle - audacieux mais restreint qui reflète la personnalité de l'artiste et aussi de ses concitoyens franco-manitobains. Elle a déjà reçu les honneurs que son oeuvre mérite, autant de l'Université du Manitoba, qui lui décerna un doctorat en droit honorifique en mai 1978, que des autorités du pays, qui lui ont accordé une nomination à l'Ordre du Canada en 1973. Et le 4 juillet 1981, elle a reçu la médaille et le parchemin de l'Ordre des francophones d'Amérique. Il ne lui reste plus qu'à passer à l'histoire où elle relèvera l'honneur des Franco-Manitobains pour les futures générations.

Denise MAUDE





Saint-Jean-Baptiste

Bonspiel des Hommes



Gagnants de la première compétition: Art Mazinke de Morris, avec Brian Recksiedler, Darryl Doerksen et Fred Peters



Gagnants de la 2e compétition: René Lafond, Richard Dupuis, Emile Dupuis, Claude Lafond.



Gagnants de la 3e compétition; Tim Hébrard, Jacques Daneault, Denis Dupuis et Norman Roy

Avec seulement 24 équipes en lisse, le bonspiel des hommes à Saint-Jean-Baptiste s'est déroulé sans bousculade (du moins pas sur la glace) durant le week-end dernier. Pour une fois, la température n'était ni trop froide, ni trop chaude, et la glace était rapide, mais difficile à jouer par endroits.

Quand le tapage des balais et le frottage des petites brosses (de plus en plus populaires) se sont arrêtés, Art Mazinke de Morris avec Brian Recksiedler, Darryl Doerksen et Fred Peters avaient défait facilement Michel Fillion, Marcel Benjamin, Michel et Maurice Bérard dans la 1ère compétition. Dans la 2e, René et Claude Lafond, avec Richard et Emile Dupuis, avaient gagné contre Alain St-Godard, Daniel Sabourin, Marc Collette et Gabriel Barnabé. En 3e, Tim Hébrard appuyé de Jacques Daneault, Denis Dupuis et Norman Roy, l'avaient emporté devant Maurice Dionne, Raymond Sabourin, Daniel Marion et Louis Duval.

Calendrier

13 février - "Patin-thon" pour tous à l'aréna - commencera à 10h00

16 février - Film "Christian Fathering" à 20h00 à la bibliothèque de l'école.

19-21 février - Bonspiel mixte de Saint-Jean-Baptiste

5-7 mars - Carnaval d'hiver

Florent BEAUDETTE

Le concours d'exposition 82-83 est prolongé

Suite à l'acquisition d'une nouvelle galerie, le CCFM dispose maintenant de deux salles d'exposition, et peut accommoder deux fois plus d'expositions. Pour cette raison, le concours d'exposition 82-83 a été prolongé jusqu'au 15 mars.

Les artistes et artisans, amateurs ou professionnels, groupes ou association intéressés à exposer au CCFM doivent soumettre leur projet à la coordonnatrice des arts et métiers avant la date limite.

Pour connaître les critères de sélection, la façon de s'inscrire, ainsi que tout autres détails, appelez Lise Brémault au No 233-8972.

parlons impôt

Q. Ma femme n'a touché aucun revenu. Puis-je demander le crédit d'impôt pour enfants à sa place?

R. Si votre femme a reçu des allocations familiales pour vos enfants admissibles, c'est elle qui doit demander le crédit d'impôt pour enfants. Dans certaines circonstances, c'est le père qui reçoit les allocations familiales et qui, par conséquent, doit demander le crédit. Pour plus de détails, consultez le Guide.

•

Q. Cette année, j'ai non seulement contribué à mon propre REER mais j'ai aussi acheté un régime au nom de ma femme. Comment dois-je déclarer les sommes que j'ai versées en son nom?

R. Vous déclarez à la ligne 33 le montant que vous avez versé dans le REER de votre femme de la même façon que vous déclarez vos propres contributions.
Assurez-vous de joindre à votre déclaration le reçu officiel, et non pas une photocopie, indiquant le montant que vous avez versé.

•

Q. Je suis marié et père de deux enfants dont l'un est âgé de 7 ans et l'autre de 18. Ni ma femme ni mes enfants n'ont touché de revenu l'année dernière. Quelles exemptions puis-je demander?

R. Tous les contribuables ont droit à l'exemption personnelle de base de $3,170. Vous pouvez également demander l'exemption de marié de $2,780, une exemption de $1,090 à l'égard de votre enfant de 18 ans ainsi qu'une exemption de $590 pour votre enfant de 7 ans.
Lorsque vous présentez votre demande, assurez-vous d'avoir fourni tous les renseignements demandés dans votre déclaration d'impôt. Si vous désirez plus de détails à ce sujet, consultez votre Guide d'impôt de 1981.

•

PROGRAMMES DE LA SÉCURITÉ DU REVENU

Un agent des programmes de la sécurité du revenu sera aux endroits suivants au cours de l'année 1982. L'agent sera en mesure de fournir de plus amples renseignements et d'accepter les demandes pour prestations sous le Régime de pensions du Canada, la Sécurité de la vieillesse et les Allocations familiales pour les personnes qualifiées.

Bureaux de district du Manitoba

ENDROIT	ADRESSE	JOURNÉE	HEURES
WINNIPEG, Manitoba	2e étage, édifice Bestlands 191, avenue Pioneer Winnipeg, Man. R3C 3P4 Tél.: 949-3640	lundi au vendredi	8h00 à 16h30
BRANDON,	153 - 11e rue édifice Fédéral Brandon. Man, R7A 4J5 Tél.: 727-0471	lundi au vendredi	8h00 à 16h30

Bureaux locaux du Manitoba

DAUPHIN, Manitoba	Centre de la main-d'oeuvre 135 - 2e avenue N.E. Dauphin, Man. R7N 0Z6 Tél.: 638-3711	janv. 20, 21 juil. 21, 22 fév. 17, 18 août 25, 26 mars 24, 25 sept. 22, 23 avril 21, 22 oct. 20, 21 mai 19, 20 nov. 24, 25 juin 23, 24 déc. 22, 23	mercredi 8h30 à 16h30 jeudi 8h30 à 14h30
FLIN FLON, Manitoba	Chambre 208, Centre de la main d'oeuvre Edifice du bureau de poste Flin Flon, Manitoba R8A 1J0 Tél.: 687-8231	janv. 5 juil. 7 fev. 2 août 4 mars 2 sept. 8 avril 7 oct. 6 mai 5 nov. 3 juin 9 déc. 8	10h30 à 16h30
MORDEN Manitoba	Edifice Municipal 379, rue Stephen Morden, Manitoba R0G 1J0 Tél.: 822-4434	janv. 14 juil. 8 fév. 11 août 12 mars 11 sept. 9 avril 8 oct. 14 mai 13 nov. 18 iuin 10 déc. 9	9h30 à 15h00
PORTAGE LA PRAIRIE, Manitoba	Centre de la main-d'oeuvre 211, avenue Saskatchewan, E Portage la Prairie, Man R1N 0L7 Tél: 857-3258	janv. 15, 19 juil 2, 16, 30 fév. 12, 26 août 13, 27 mars 12, 26 sept 10, 24 avril 9, 23 oct. 8, 22 mai 7, 21 nov. 5, 19 juin 4, 18 déc. 3. 17, 31	9h00 à 15h30
SELKIRK, Manitoba	Centre de la main-doeuvre 366, rue Main Selkirk, Manitoba R1A 1T6 Tél.: 482-3323	janv. 13 juil. 14 fév. 10 août 11 mars 10 sept. 8 avril 14 oct. 13 mai 12 nov. 10 juin 16 déc. 8	9h00 à 15h30
STEINBACH, Manitoba	Centre civique 225, avenue Reimer Steinbach, Manitoba R0A 2A0	janv. 25 juil. 25 fév. 22 août 23 mars 22 sept. 27 avril 26 oct 25 mai 24 nov. 22 juin 28 déc. 20	9h00 à 15h30
SWAN RIVER, Manitoba	Bureau de ville Chambre de comité 1ère rue N.E. Swan River, Manitoba R0L 1Z0	janv. 18, 19 juil 19, 20 fév. 15, 16 août 23, 24 mars 22, 23 sept, 20, 21 avril 19, 20 oct. 18, 19 mai 17, 18 nov. 22, 23 juin 21, 22 déc. 20, 21	lundi 14h00 à 17h00 mardi 8h30 à 14h00
THE PAS, Manitoba	Centre de la main-d'oeuvre 151, avenue Fischer The Pas, Manitoba R9A 0K2 Tél.: 623-3453	janv. 6 juil. 8 fév. 3 août 5 mars 3 sept. 9 avril 8 oct. 7 mai 6 nov. 4 juin 10 déc. 9	10h30 à 16h30
THOMPSON, Manitoba	Centre de la main-d'oeuvre 303-83, promenade Churchill Thompson. Manitoba R8N 0L5 Tél.: 778-4471	janv. 21 juil. 15 mars 18 sept. 16 mai 20 nov. 18	9h30 à 16h30

La cuisine avec Jehane Benoit



Le fromage, facile et savoureux

Si votre palais est blasé avec les légumes à racines, les pois congelés, les ragoûts, les tartes et tous les autres mets habituels des journées froides – changez pour le fromage, sans oublier toute la variété savoureuse et nourrissante qui est à notre portée, le versatile cheddar fort ou doux et plusieurs autres sortes. Etant donné que le fromage est une bonne source de protéines, il peut être servi comme plat principal d'un repas, remplaçant la viande. C'est sûr que le fromage est coûteux, mais il va plus loin que la viande. Essayez-le.

MACARONI AU CHEDDAR CANADIEN

Il faut utiliser du fromage fort et du fromage moyen ou doux dans cette casserole. J'utilise le cheddar fort pour la partie râpée et moyen ou doux pour la partie coupée en dés. Ceci donne une nouvelle texture intéressante à un plat très familier.

8 oz (250 g) de macaroni en coudes
1 c. à thé (5 mL) de sarriette ou d'origan
1½ tasse (375 mL) de fromage cheddar fort, râpé
1 boîte 19 oz (540 mL) de tomates
Sel, poivre au goût
1¼ tasse (310 mL) de cheddar moyen, coupé en dés
2 oeufs
1 tasse (250 mL) de lait.

Cuire le macaroni selon les directives sur la boîte, égoutter sans rincer, verser dans une casserole de 2 pintes (2 L). Mélanger les tomates, la sarriette, le sucre, le sel, le poivre, les oignons verts ou l'oignon et le cheddar râpé et verser le tout sur le macaroni. Bien mélanger. Etendre le fromage coupé en dés sur le dessus. Battre les oeufs avec le lait et verser sur le macaroni, mais sans mélanger. Cuire au four préchauffé à 350°F (180 C) jusqu'à ce que ce soit bien doré et pris, environ 40 à 50 minutes.

DANS UN FOUR À CONVECTION: Cuire sur la grille du centre à 300° F (150 C), environ 30 à 35 minutes.

DANS UN FOUR MICRO-ONDES: Cuire à "Medium-High" (70%) pendant 20 minutes. Laisser reposer 15 minutes avant de servir.

SOUPE AU FROMAGE CRÉMEUSE

Le consommé de poulet frais ou en boîte dilué peut être utilisé ou le concentré de poulet dilué. Une soupe nourrissante et délicieuse.

3 c. à table (50 mL) de beurre
2 carottes moyennes râpées
1 gros oignon haché fin
½ tasse (250 mL) de céleri en dés
¼ tasse (60 mL) de farine
4 tasses (1 L) de consommé de poulet
1 tasse (250 mL) de fromage cheddar fort, râpé
2 tasses (500 mL) de lait chaud
2 c. à table (30 mL) de persil émincé.

Faire fondre le beurre dans une casserole, ajouter les carottes, l'oignon et le céleri. Mijoter à feu moyen, pour faire fondre les légumes et les dorer légèrement ici et là, 15 minutes environ.

Ajouter la farine et bien mélanger aux légumes. Ajouter le consommé. Remuer à feu moyen jusqu'à que le tout soit porté à faible ébullition. Ajouter le fromage et le lait. Remuer quelques secondes, retirer du feu. Ajouter le persil et servir. (Pour préparer d'avance, suivre les directives, mais n'ajouter le lait chaud et le fromage qu'au moment de servir.)

Pour 4 personnes.

Le Centre culturel franco-manitobain
présente
Rétrospective des oeuvres de René Clair
tous les lundis à 20h00
jusqu'au 1er mars - entrée gratuite
Cette semaine - le 22 février



Ma femme est une sorcière

Am. 1942

RE: R. Clair; SC: R. Clair; R. Pirosh; M. Connelly; PH: T. Tetzlaff; MUS: R. Webb; INT: V. Lake; F. March; R. Benchley; S. Hayward.

L'âme d'une sorcière est réincarnée dans une charmante blonde qui devient amoureuse d'un politicien. Elle l'épousera après avoir provoqué un scandale (par tous les moyens usuels aux sorcières) à l'heure de son mariage.

Saint-Adolphe

Le carnaval d'hiver

Cest bien les 26, 27 et 28 fév. qu'aura lieu le carnaval. On se prépare pour toute une fin de semaine! Pour vous aidez à planifier ces trois jours en voici le programme:

Vendredi, le 16 à la patinoire
19h à 22h30 - Tournées en traineaux et patinage libre.
À l'école
20h00 à 23h00 - Danse pour les jeunes de 13 à 17 ans. Apportez vos disques favoris.

Samedi, le 27
À la patinoire: 9h à 11h - Ballon-balai pour femmes 11h à 12h - Hockey - Wee Pees
À l'école 9h à 17h: Tournoi de badminton.

À la patinoire:
12h à 13h: Finale du tournoi ballon-balai pour dames - 13h à 14h - Hockey - Tom Thumbs - 14h30 à 16h - Courses en tricycle pour enfants (ayez votre tricycle) - Courses en patins et autres. 16hà 17h - Hockey - Old Timers

À l'école
durant l'après-midi; pêche - bingo - avec prix en argent.

À l'hôtel de Saint-Adolphe
20h à 1h30 - Grande danse du carnaval avec couronnement de la reine du carnaval. Durant la journée de samedi, il y aura à l'hôtel, des tournois de billard et "Shuffle-board". Pour les intéressés, appelez Chuck Leclerc No 883-2381 - Fay Thomas - No 883-2426 ou Russ Blood - No 883-2569.

Dimanche le 28 février à la patinoire:
10h à 17h: Tournoi de ballon-balai pour hommes de 12h: Poker Derby de ski de fond. 12h à 13h. Courses - relai de ski de fond en équipe.

À l'école
9h à 12h - Dejeuner aux crêpes - salle polyvalente 12h à 14h - courses pour bébés et enfants.

Inscrivez-vous pour ces activités de ski auprès de Russ Blood No 2569 ou Faye Thomas No 2426. (des skis pourront être loués à la patinoire)

Toute la journée du samedi et dimanche il y aura des randonnées en traîneaux et des jeux "Nevada", ainsi qu'un tir-hockey (hockey - shoot) à la patinoire. La cantine sera ouverte ainsi que celle de l'école.

Le carnaval se terminera à la patinoire avec un grand feu de camp et "wiener roast" à 17h00. Venez tous fêter ensemble en mangeant et chantant.

On apprécierait du bois pour le feu et des feuilles de chants pour la soirée. Appelez Russ ou Faye si vous pouvez aider dans ces domaines.

Chevaliers de Colomb

Le "Poker Derby" tenu le 6 février fut un grand succès. On tient à remercier tous les Chevaliers qui ont organisé cette journée et tous ceux qui y ont participé.

Les gagnants furent: 1er prix- $200 et trophée - Art Lange - 2e prix - $132 et trophée - Jules Courcelles - 3e prix - $88. et trophée - Ken Zaporzan.

Pour fêter le centenaire de la fondation des Chevaliers de Colomb, il y aura une danse centenaire à l'hôtel de Saint-Adolphe le 20 mars à 20h00. On dansera à la musique de Marcel Meilleur. Un buffet chaud sera servi. Les billets sont de $10 chacun. Il n'y a que 250 billets et plusieurs sont déjà vendus. Pour en obtenir, appelez Claude Boisjoli à Saint-Adolphe No 883-2351 ou à Winnipeg au No 253-8970. Dépêchez-vous, pour être des nôtres.

Hockey

Dans le monde du hockey ça va bon train, et les Oldtimers sont en deuxième place,bonne chance de finir en première.

Les midgets n'ont pas réussi aussi bien cette année, ils ont encore quelques joutes avant les semi-finales qui doivent commencer mercredi le 17 février. Saint-Adolphe contre Sainte-Agathe. On vous souhaite bonne chance. Robert Boulet est encore cette année le meilleur compteur de son équipe et il est en deuxième place de la ligue. On te souhaite de finir en première place.

Les Chevaliers de Colomb frapperont à toutes les portes, d'ici fin février pour solliciter de l'argent pour le "Heart Foundation". Soyez généreux, la cause en vaut la peine.

Edmée LE GAL
Denise HANCOX

Letellier

Quatre appartement libres

À Letellier, il y a quatre nouveaux appartements libres bâtit par M.H.R.C. (The Manitoba Housing and Renewal Corporation) à loyer minime.

Aimeriez-vous revenir demeurer parmi vos anciennes connaissances? Vous seriez accueillis chaleureusement.

Pour plus de détails, tout intéressé devrait se mettre en rapport avec M. Robert (Bobby) Gallant, Letellier Manitoba. R0G 1C0 No téléphone 737-2331.

Sincèrement,
Le Club d'âge d'Or
St. Pie de Letellier

Noëlla BARNABÉ

Transport Canada Air | Transports Canada Air

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-81-86 Construction d'une annexe au bâtiment AASR-1 et modifications à la source d'alimentation en électricité de l'aéroport international de Winnipeg, Winnipeg (Manitoba).

Date limite: **le 4 mars 1982**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba), Régina, Saskatoon (Saskatchewan) et Thunder Bay (Ontario).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contactuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer

Fonction publique Canada / Public Service Canada

Agents d'inflammabilité

Traitement : $26 871 – $30 280
N^o de réf. : 82-NCRSO-CCA-01

Consommation et Corporations Canada
Direction de la sécurité des produits
Hull (Québec)

La direction de la sécurité des produits élabore des politiques, des lois et des programmes d'inspection régionaux et veille à leur mise en application, dans le but de déceler des produits de consommation qui présentent un danger, d'établir au besoin des règlements à cet égard et de faire en sorte que ces produits soient retirés du marché. Les principaux projets sont répartis entre trois divisions: la Division de la mécanique et de l'électricité, la Division de la chimie et de la biologie et la Division de l'inflammabilité

Fonctions
Les fonctions qui leur incombent consistent entre autres à élaborer et à mettre en application des normes de sécurité, à répondre à des plaintes de consommateurs, à faire enquête sur des produits et à les mettre à l'essai ainsi qu'à élaborer le programme relatif à la sécurité des produits, en ce qui concerne les activités portant sur les produits inflammables.

Conditions de candidature
Détenir un diplôme acceptable d'une université reconnue, avec spécialisation en chimie, en génie chimique ou dans un domaine connexe

Expérience en coordination et gestion de projets relatifs à un domaine approprié de la chimie, de l'ingénierie, de l'inflammabilité ou de la sécurité-incendie

Exigences linguistiques
La personne choisie exercera ses fonctions dans une importante mesure en français et en anglais Les personnes bilingues et les personnes unilingues qui consentent à entreprendre la formation linguistique et qui, peuvent démontrer qu'elles ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues sont invitées à poser leur candidature

N^os d'autorisation : 311-348-007, 008, 009

De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante .
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à :
Lise Lafontaine, Agent de dotation
Bureau de dotation de la région de la Capitale nationale
Commission de la Fonction publique du Canada
300, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Tél. : (613) 593-5331, Poste 426
Date limite : le 5 mars 1982

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada

Saint-Lazare

Le carnaval d'hiver

Le carnaval d'hiver dont nous avons fait mention dans notre dernière chronique, aura lieu les 19-20-21 février et il s'agit bien du premier Carnaval organisé conjointement par les Chevaliers et l'Association athlétique.

Le Carnaval débutera par une partie de ringette à 18h00 suivie d'une joute de hockey des Outlaws seniors à 20h30, le vendredi 19 février.

Les activités du samedi sont comme suit, à l'aréna, tournoi de hockey des 8 ans et 12 ans (et moins). Il y aura aussi un casino à la salle communautaire. Le tournoi de "cribbage" prendra place à la salle entre 14h et 18h. Si vous voulez participer à ce tournoi, appelez Scott au No 2228 ou Cam au No 2243. Il vous en coûtera $10.00 (par participant) et vous aurez la chance de remporter un des 4 prix offerts.

Le samedi soir est réservé au bal du carnaval (genre cabaret), la musique sera fournie par Ubald.

Un grand nombre d'activités sont à l'affiche du dimanche 21 février. Il y aura d'abord un déjeuner aux crêpes à la salle à 10h30, (après la messe); le tournoi de hockey continue à l'aréna. Le "Ski Doo Derby" commencera à 13h et les participants auront à couvrir un distance de 40 km (25 milles) de paysage extraordinaire. Quatre prix sont offerts pour ce derby, soit $250.00, $150.00, $75.00 et $25.00. Pour chaque dix mains vendues, une main gratuite. Il y aura aussi 2 prix de $25.00 pour ceux qui auront vendu le plus de mains. Le casino sera toujours en vogue à la salle. Les trois jours de fête se termineront pas un tournoi de ballon-balai de quatre équipes et débutera à 18h à l'aréna.

Vous pourrez vous procurer un laissez-passer pour la fin de semaine, soit $5.00 pour les adultes et $2.50 pour les moins de 16 ans. (ce laissez-passer ne sera pas accepté au bal du samedi soir. Le prix d'admission sera de $5.00).

L'équipe des Outlaws a remporté ses deux premiers matchs qui les conduiront, nous espérons, au championnat provincial de l'AMHA. Ils ont rencontré l'équipe de Reston à deux reprises et en sont sortis victorieux par un compte de 6 à 1 et 9 à 1 respectivement. La 2ème rencontre avait lieu à Reston et quelque soixante supporteurs de Saint-Lazare se sont rendus à la partie pour encourager les nôtres. Bravo les Outlaws et bonne chance lors de la prochaine série.

L'assistance, à la derniere assemblée des Chevaliers de Colomb, était moindre qu'aux deux dernières mais ce fut tout de même une rencontre fort intéressante. Plusieurs sujets ont été abordés et discutés avec beaucoup d'entrain. À cause du manque de neige et par la suite, le grand froid, le "Poker Derby n'a pas eu lieu. On se souvient que les profits réalisés seront remis au mouvement Pro-vie, Et bien, pour tenir sa promesse, le Conseil 5047 a passé une résolution lors de sa dernière réunion que toute sa part des profits réalisés au carnaval d'hiver ira audit mouvement.

L'équipe de ringette locale a joué sa première partie dernièrement contre Strathclair et malgré la défaite qu'elle a subi, les filles nous disent qu'elles ont appris beaucoup de choses. Leur prochaine rencontre aura lieu pendant le carnaval et elles rencontreront une équipe formée des dames qui prennent part au programme de formation physique chaque semaine.

Nous rappelons à nos lecteurs que le "Coup de pouce" est toujours en marche et cela jusqu'à la fin du mois. Nous vous invitons à faire votre part. Aux gens de Saint-Lazare, même si notre journal nous arrive seulement le lundi ou mardi assez souvent, montrons notre appréciation en participant quand même au "Coup de pouce"..

Salut
Armand GUÉNETTE

Saint-Georges

Les activités de la LFC

La Ligues des femmes catholiques ont tenu une vente de pâtisseries et une vente bric-a-brac au sous-sol de l'église dimanche dernier, et malgré la température très froide, ce fut un succès. La Ligue se sert de ces fonds pour l'achat de vêtement liturgiques, projecteur, etc.

La LFC locale s'organise aussi pour le congrès diocésain qui doit avoir lieu à la fin du mois de mai, Le groupe local sera l'hôte pour ce congrès cette année.

Assemblée annuelle de la Co-op

La "St-George Utilities Co-op Ltée" ont tenu leurs assemblée annuelle lundi, le 8 février. Le rapport pour l'année fut presenté au nombre, bien limité, de membres présents. Roger Bouvier remplace Gilles Goulet, sortant de ce comité. Les autres membres sont Henri Desautels, président, Paul Boulet, vice-président, Carolus Vincent et John Poitras. Le taux pour les services d'eau a été porté à $12.50 par mois pour les non-membres et $10.00 pour les membres. Pendant l'été tous les tuyaux entre la route No 11 et la rivière Winnipeg ont été remplacés par des plus gros. Le vieux système date de 1950 lorsque les premiers conduits furent placés en terre. C'était l'année que le projet de la centrale hydro-électrique de Pine-Falls fut complété et que l'eau de la rivière Winnipeg fut élevée de 20 à 25 pieds. Ce système sert 75 maisons au village de Saint-Georges.

Emmanuel BOUVIER

Saint-Pierre-Jolys

Maurice Paquin au cinéma Jolys

Samedi matin, le 6 février, le comité culturel de Saint-Pierre-Jolys était sur le qui-vive, car le jour tant attendu était arrivé: Maurice Paquin, comédien et chansonnier serait au Cinéma Jolys, ce soir à 20h30

Au dehors, tempête, vent très fort et visibilité réduite, et à midi, ça continue toujours; mais, vers 16h, la tempête se calma, à notre soulagement!

Nous étions tous pas mal excités: les préparations de dernière minute, les billets, les prises de courant pour lumières et sons, etc...

À 20h30, le président local du comité culturel introduisit cet artiste comme étant un paquet d'énergie incomparable et ajouta que si l'auditoire sait l'encourager, il pourrait se surpasser pour faire rire les gens. C'est ce qu'il fit très bien tantôt par ses chants, sa musique à bouche et ses histoires, un peu "salées" parfois mais toujours très drôles.

Le comité culturel veut remercier Maurice Paquin d'être venu nous apporter cette gaieté et cette joie de vivre qui, nous espérons, pourraient se continuer dans notre communauté, pour le plus grand bien de tous. Merci, Maurice!

Le comité culturel de Saint-Pierre-Jolys

Henri Létourneau raconte...

LES AVENTURES DE TI-JEAN LAMOUSSE(suite)

Accompagné de deux amis - Grand Piton et Gros-Nez- Albert et Minou Mirsou - Bateaux de pêche - Bâteau de garde-pêche - Pavillon Barney Google - Visite du Banbury - Le capitaine sur une "brosse" - Retour chez les Mirsou - Souper arrosé de "Jus d'alambic" - Veillée manquée - Estomac en feu - Malade - Promesse de ne plus boire - Retour - "Cassé comme un clou".

Le grand jour arriva, en route pour la ville, et Ti-Jean et ses deux amis, Grand Piton et Gros-Nez, était heureux! Rendu en ville on visita les grands magasins, que de choses à voir! Ti-Jean avait décidé d'acheter le linge qu'il avait besoin, seulement qu'à son retour de Selkirk, pourquoi se charger de paquets maintenant? Et Grand Piton de dire, "C'est vrai Ti-Jean tu as raison! Traîner un tas de paquets avec nous autres pourrait être embarrassant, on pourrait peut-être en perdre? Mais Gros-Nez était de l'opinion que, "Ti-Jean devrait faire ses emplettes maintenant, supposons qu'il dépenserait tout son argent à Selkirk et reviendrait chez lui sans linge, qu'est-ce-que son père dirait?" Ti-Jean lui répondit "Écoute Gros-Nez vingt-cinq piastres est une grosse somme! Tu sais bien que c'est impossible de dépenser ça dans une semaine!" Et Gros-Nez de dire, "C'est vrai c'est beaucoup d'argent, mais fais attention! Tu peux le perdre!"

Au magasin de 15 sous (Woolworth's 5-10-15) Ti-Jean dépensa vingt-cinq sous, il acheta une cravate. La même journée à 3 heures de l'après-midi nos jeunes étaient dans le Tramway en route pour Selkirk. Quel voyage! La voie des "P'tits Chars" (Tramway) suivait la côte ouest de la Rouge, (pour la beauté on ne peut comparer la route "52" qui de nos jours (1982) relie Selkirk à la ville de Winnipeg, avec la vieille voie des tramways!) si pittoresque! Que de choses à voir!

Le tramway entrait dans la petite ville par la rue Eveline; ombragée par des ormes énormes. Les trois gars arrivèrent chez Mina. Elle était fière de voir ses deux frères et leur ami Ti-Jean à qui elle présenta son mari Albert Mirsou. Les Mirsou n'avaient pas d'enfants. Ils étaient peut-être âgés de 25 à 27 ans. Des gens sympathiques! Ti-Jean se sentait chez lui. Après un bon souper, Albert et Mina les accompagnèrent chez le curé Pachon où Euphrosine, la soeur aînée de Mina, travaillait comme ménagère. Revenus chez les Mirsou, Mina étendit des couvertures de lit sur le plancher de la salle à manger et les trois amis se couchèrent. Le lendemain matin après déjeuner Albert Mirsou partit pour la "fondrie" où il était employé. Nos jeunes qui avaient hâte de se rendre aux quais, y passèrent la journée. Les bâteaux arrivant du Lac Winnipeg étaient chargés de boîtes de bois, chacune contenant 200 livres de poisson frais, empaqueté dans de la glace. Un membre de l'équipage d'un des bâteaux répondant aux questions de nos jeunes leur dit, "Que ces boîtes contenait les meilleurs poissons d'eau douce, le poisson blanc, le dorée, et la laguaiche aux yeux d'or. Les caisses de poisson déchargées, les bâteaux étaient immédiatement rechargés: les planches pour faire les boîtes de poisson, toutes attachées en paquets, des quatiers de boeuf congelés, des seaux contenant du saindoux et de la confiture, du thé, du café, tout en caisses de cinquante livres, des sacs de sucre, fèves, pois, etc. etc...

Tous les matins après le déjeuner, les trois amis retournaient aux quais, et puis le soir après le souper nos amis étaient revenus aux quais. La raison? Un peu au nord du quai, en descendant le long de la rivière il y avait un petit parc où se trouvait un pavillon de danse en plein air, on l'appelait le Pavillon Barney Google. Ti-Jean au bout de deux jours s'aperçut que son argent disparaissait à vue d'oeil. Au bout de deux jours Grand Piton et Gros-Nez n'avaient plus d'argent. Trois jeunes hommes toujours affamés; en plus il faisait chaud, ils avaient toujours soif et les liqueurs douces pour trois, le repas du midi, un morceau de tarte et du "Coca-Cola" et les cigarettes!... Le dernier samedi ils firent leur dernière visite aux quais, comme d'habitude ils y passèrent la journée, mais ils visitèrent la cale sèche, les gros bateaux du lac étaient arrivés. Le Wolverine était en cale sèche. Le Lady of the Lake et le Tempest étaient amarrés à quai. Le Banbury, bâteau à vapeur, tout en métal, pouvant servir de brise-glace: propriété du gouvernement fédéral, servant de garde-pêche sur le lac, celui-ci avait passé la semaine à l'encre; la fumée sortant de ses cheminées montrant qu'il était prêt à partir. Dans l'après-midi comme nos jeunes passaient sur le quai tout près où le Banbury était amarré; ils furent hélés par quelqu'un sur le pont du bâteau. Ils arrêtèrent et un membre de l'équipage, un canadien, qui les avait entendu parler le français, leur dit qu'il était le cuisinier et que son nom était Lucien Hertel, il était né en Ontario et arrivé au Manitoba il y a plus de 25 ans, il avait travaillé comme cuisinier un peu partout. Un jour un ami lui avait dit que le poste de cuisinier sur le Banbury était vacant, et après une entrevue avec le capitaine il avait été accepté. Il leur demanda si ils aimeraient visiter le bateau? Il serait leur guide. Nos jeunes acceptèrent avec plaisir., En faisant la tournée du bateau, le cuisinier-guide leur dit que la vapeur avait été montée toute la semaine, sur les ordres du capitaine qui était "sur une brosse" et si un inspecteur arrivait, le fait que la vapeur était montée prouvait que le bateau était à. Selkirk seulement pour prendre des provisions ou comme disait le cuisinier pour "s'approvisionner".

Le tour terminé nos jeunes remercièrent leur guide, et en route pour le souper chez les Mirsou. Quand les amis arrivèrent ils avaient la fringale et avant de s'asseoir à la table, leur hôte Albert Mirsou sortit une bouteille et il leur dit, "Cet après-midi j'ai eu la visite d'un ami qui m'a laissé cette bouteille de "jus d'alambic", alors vous allez prendre un verre pour vous donner de l'appétit!" Ti-Jean dit que pour sa part, "Il n'avait pas besoin de verre pour lui donner de l'appétit! Il avait tellement faim!" Les deux autres dirent la même chose, mais Albert Mirsou ne voulait rien entendre! Il prit trois grands verres à vin les remplit d'une liqueur claire comme de l'eau, mais qui n'avait pas le même goût! C'était méchant et en l'avalant ça brulait la gorge ainsi que l'estomac. Leur hôte insista pour qu'ils prennent un deuxième verre. Gros-Nez plus fin que les deux autres, refusa. Nos trois jeunes qui étaient à jeun depuis le midi, (n'ayant pas assez d'argent pour le dîner ils s'étaient contentés chacun, d'un bol de soupe). Comme de raison, quand ils commencèrent à manger ils avaient "de la parlette", puis en finissant leur repas, leur hôte leur donna comme "pousse-café" un autre verre de jus d'alambic! Mais Gros-Nez pour la deuxième fois refusa!

Après avoir bu leur verre, Grand Piton dit "C'est notre dernière soirée ici, demain soir nous serons rendus chez nous. On devrait ce soir, pour la dernière fois aller au Pavillon Barney Google?" Ti-Jean était consentant, mais Gros-Nez n'était pas en faveur d'y aller, il dit, "Vous avez pris un verre de trop et ça paraît! Vous êtes tous les deux un peu trop "chaud". Mais Ti-Jean et Grand Piton réussirent à le convaincre de les accompagner.

Avant de partir leur hôte leur remplit une petite bouteille il la donna à Gros-Nez et lui recommanda que "si vous avez soif pendant la veillée, vous pourrez prendre un coup, et faites bien attention que personne ne vous voit! Toi Gros-Nez tu es à jeun c'est toi qui est responsable, tu feras bien attention!" Gros-Nez répondit, "Oui, mais j'aimerais mieux ne pas y aller!" Albert Mirsou répondit, "Si vous êtes prudents il n'y aura aucun danger! La bouteille est petite, elle contient peut-être trois bons coups! Et comme ça je peux dire "que je ne vous ai pas laissé partir rien que sur une patte"!

Ils partirent. Grand Piton et Ti-Jean étaient joyeux, mais Gros-Nez avait peur; la crainte que la police les arrête, et s'ils étaient fouillés? Lui, Mathurin (Gros-Nez) serait mis en état d'arrestation pour avoir en sa possession du "jus d'alambic"!

Ti-Jean s'éveilla de bonne heure, il était couché dans son lit, dans la salle chez les Mirsou. Il avait tellement mal à la tête, et la lumière du jour lui faisait mal aux yeux, et il avait l'estomac en feu! Où trouver de la glace ou du jus de fruit glacé? Gros-Nez dormait mais Grand Piton avait les yeux ouverts, il dit, "Ti-Jean je suis malade comme un chien!" Ti-Jean lui demanda, "A quelle heure qu'on est arrivé ici?" Il ne le savait pas. Gros-Nez s'éveilla et il leur dit qu'ils étaient arrivés un peu après minuit. Il ajouta, "une chance que vous en aviez pas pris dans la bouteille! Elle est encore pleine, Je n'ai jamais eu si peur que la nuit passée, vous étiez ivres tous les deux, fous comme des balais! J'avais tellement peur de rencontrer la police!" Grand Piton le regarda d'un air dédaigneux et répondit "Espèce de peureux! Tu n'étais pas en brosse!" "Non, mais qui avait la bouteille de "jus d'alambic" dans une de ses poches? Si on avait été pris je suis certain que j'aurai été celui qui aurait "attraper la sauce"!" Ti-Jean avait tellement soif il se leva et alla dans la cuisine, la chaudière à l'eau sur l'évier était vide. (Les Mirsou comme tous leurs voisins n'avaient pas l'eau à la "champlure" (robinet), au milieu de la rue il y avait un puits avec une pompe à bras et c'était là que les



gens du voisinage prenaient leur eau). Alors, il prit la théière qui contenait du thé de la veille et il but une tasse de ce thé froid, le coeur lui leva, il courut dehors se soulager! Il revint et pris d'autre thé, la même chose arriva. Finalement il pensa que l'eau bien froide ferait l'affaire. Il prit une tasse et alla au puits. Il pompa au moins deux chaudières d'eau avant d'en boire. Il voulait qu'elle soit vraiment froide! Elle était tellement froide qu'il fallait qu'il la boive à petites gorgées; il sentait que son pauvre estomac grâce à l'eau froide, se rafraîchissait. Mais soudainement, le coeur lui monta dans la gorge et tout l'eau qu'il avait bu sortit beaucoup plus vite qu'il l'avait avalé, Il était debout près du puits, faisant des efforts que les gens devaient entendre tout le long de la rue! Mina Mirsou l'entendit, elle sortit sur le perron et lui cria de rentrer immédiatement!" Qu'est-ce que nos voisins vont penser?" Elle avait fait du café et lui dit, "Ti-Jean boit du café chaud et tu vas probablement le garder". Il but le café noir, sans crème ni sucre et il ne put le finir! Il sortit à la course et entra dans ce qu'à l'époque les gens de qualité appellaient, "les privées". Le café semblait lui sortir par le nez! Là il commenca à avoir peur, il pensait, "Je dois avoir l'estomac tellement endommagé que peut-être je ne pourrai plus rien garder?"

Il retourna à la maison et Mina lui offrit de lui faire frire du jambon et des oeufs et quelques tranches de pain grillé. Il la remercia et dit, "Même la pensée de manger me donne mal au coeur!" Grand Piton était blème, les yeux cernés, mais il dit, "qu'il se sentait mieux". À part qu'il avait couru au "privée" tout la nuit et la matinée, et il ajouta, "Toi, Ti-Jean ça sortait par en haut et moi par en bas!" Pauvre Ti-Jean! Il essaya encore de boire cette fois du thé chaud, mais il ne put le garder! Il pensait, "Je n'aurais jamais dû boire cette boisson! Si je ne peux garder aucun brevage ou nourriture, je vais mourir. Et qu'est-ce que mes parents vont penser de moi? La peine qu'ils vont avoir! Une chose certaine je ne boirai plus jamais!"

Une autre chose qui l'embêtait, il était certain que ce n'était pas un rêve. Pendant la nuit, ses deux amis et lui marchaient dans la rue lorsqu'ils avaient rencontré la soeur de ses amis, Euphrosine, qui les avait disputé pour avoir bu! Mais il était certain que pendant qu'Euphrosine les disputait le soleil brillait au dessus d'eux. Alors, il devait être midi! Mais c'était impossible! C'était vers onze heures du soir! Finalement en s'en allant à la messe il en parla à Grand Piton qui répondit, "Soleil impossible! Quand Euphrosine nous disputait nous étions debout sous la lumière au coin d'une rue!" En entendant ses paroles Ti-Jean se sentait un peu mieux, mais quand même il ne boirait plus jamais, ni bière, ni boissons fortes, vin non plus! Après la messe Mina avait préparé le dîner. Elle avait fait de la soupe au poulet. Elle en donna à Ti-Jean qui la refusa. Elle dit "Ti-Jean mange cette soupe c'est un ordre!" Il la mangea, vida le bol complètement. Il la garda et en demanda d'autre! Il était guéri.

Ils n'avaient plus d'argent, avant de partir, ils allèrent chez le curé Pachon voir Euphrosine. Elle leur prêta chacun un dollar et demi et leur fit un sermon sur les boissons enivrantes et leur fit promettre de ne plus boire! La vieille Euphrosine ne leur avait pas prêté trop d'argent; 25 sous chacun pour le tramway, le même montant pour le souper, et une piastre chacun pour le train et ensuite une marche de six milles pour se rendre chacun chez-eux. Il était minuit quand ils y arrivèrent.

Ce ne fut seulement que quelques jours plus tard que Pierre questionna Ti-Jean. Ce matin-là Ti-Jean devait servir une messe de funérailles. Il portait sa cravate neuve (sa cravate de 25 sous) et Pierre qui

suite à la page 25

Prochaine exposition au CCFM



Le vernissage des peintures à l'huile de Slobodan Vujovic aura lieu mercredi le 24 février, à 10h00 dans la nouvelle galerie du CCFM, 340, boulevard Provencher.

Natif de la Yougoslavie, Slobodan Vujovic s'est établi au Manitoba avec sa famille il y a un an, suite à un séjour d'environ 8 ans au Québec.

Diplômé ès lettres de l'Université de Belgrade, il est tantôt professeur, tantôt traducteur et bien d'autres. Mais surtout, il est poète et il est aussi artiste-peintre.

La peinture de M. Vujovic provoque chez le spectateur des sentiments très forts, variés. Les commentaires qu'elle exprime sur les conditions sociales de notre temps en disent long et le rendement peut-être enfantin, plutôt caricaturiste des personnages, apporte son appui à ce qui est énoncé.

Impromptu

Nouveaux regards sur les années 30

Les agriculteurs ont eu moins à souffrir durant la crise que les citadins de condition modeste, pour des raisons évidentes. Les produits de la ferme constituaient une meilleure assurance que les maigres prestations sociales. Cependant, à la crise économique elle-même se sont ajoutés dans l'Ouest des fléaux devenus légendaires. En premier lieu, la sécheresse, quoiqu'au Manitoba les Canadiens français se soient trouvés pour la plupart en région favorisée par rapport aux régions plus à l'ouest.

Dans l'étude de M. Raymond Thuot, le chapitre sur l'agriculture (le deuxième) note un autre fléau auquel on pense peu de nos jours: les sauterelles! Au point que, lit-on "au Manitoba, presque chaque paroisse tenait une cérémonie de conjuration des sauterelles" (p. 31). Les processions pour la pluie et les conjurations de sauterelles ou de chenilles nous parlent d'une culture populaire qui n'est donc pas encore éloignée de nous dans le temps. Aujourd'hui, en des cas semblables, on fait appel aux laboratoires et aux ministères, aux biologistes et aux météorologistes...

J'aurais aimé un chapitre entier sur ces cérémonies de conjuration. Quel excellent sujet pour un film de l'ONF! Je le suggérerai à Lorraine qui m'en demandait un. (Elle en avait un, les sages-femmes, mais elle manquait de témoignages vécus). Les images de notre population défilant derrrière des bannières, on n'en voit plus que dans les photos de collections historiques. Donc, si j'étais cinéaste, une sorte de Jacques Godbout, j'aurais un beau sujet.

Les processions rituelles nous rapprochent, en fait, d'un comportement universel qui subsiste encore, c'est le sens du sacré qui se coletaille avec les forces de l'inconnu et du mal, celles-ci pouvant se manifester sous des formes concrètes comme les insectes, la vermine, les dérangements du climat, les tempêtes de poussière, les bêtes voraces, et ainsi de suite.

Plaignons ceux qui n'ont pas connu ces rites. Il y avait de la beauté et du mystère dans leur déploiement, et maintenant des jeunes se cherchent des rites à la commande de machines à sous et d'autres machines plus mangeuses d'énergie, ou passivement devant un écran de cinéma ou de télévision. Ces écrans sont un formidable moyen de divertissement et d'information, mais ils n'ont pas la valeur de communication et d'incantation des défilés religieux.

J'ai l'air d'insister un peu sur la conjuration des sauterelles. Mais la conjuration du démon, elle-même, est-elle une chose reléguée au Moyen Âge, aucunement! Un des films les plus populaires de ces dernières années, et qui a brisé tous les records d'assistance si je ne me trompe, ne portait-il pas sur un cas authentique d'exorcisme? On a vu des files et des files d'attente lorsque ce film (The Exorcist) a pris l'affiche un peu partout. Le cinéma a fait revivre un thème classé généralement comme moyenâgeux, et ce fut un succès de masse.

* * *

Dans l'étude de M. Thuot, le chapitre sur l'éducation (le troisième) évoque des temps héroïques. En 1934, l'Association d'éducation, encore gardienne des programmes français, lançait une nouvelle campagne pour soutenir son travail: le Sou de l'écolier! Les enfants étaient invités à verser un cent, une grosse "cene" noire par mois pour l'AECFM. Avec cette campagne on a réussi à recueillir $92 à Saint-Boniface en un an.

Ces faits doivent être connus. Ils sont à mettre en parallèle avec les droits et les privilèges dont jouissait et dont jouit toujours la minorité anglophone du Québec.

Rossel VIEN

suite de la page 24

devait chanter au service l'accompagnait. Ils marchaient lentement et Ti-Jean était certain que Pierre savait ce qui c'était passé à Selkirk. Car, Grand Piton devait en avoir parlé à ses amis au village, il avait ses 17 ans (2 ans plus âgé que Ti-Jean). Ti-Jean avait remarqué depuis son retour que des fois quand Pierre lui parlait il semblait avoir de la misère à dissimuler un sourire. Pierre arrêta pour allumer sa pipe et regardant Ti-Jean il dit, "Mon Ti-Jean je vois que tu portes le linge que tu as acheté en ville, le linge doit être cher cette année?" Ti-Jean rougit et il dit "J'ai raconté à maman ce que j'ai fait dans mon voyage et j'ai promis que je ne boirai plus jamais! C'est fini! Tant qu'à l'argent que j'ai dépensé vous savez que mes deux amis n'avaient seulement que quelques piastres, alors je payais pour les trois. Pierre regarda Ti-Jean longuement et souriant il dit, "Ti-Jean je sais que tu vas tenir ta promesse et je suis fier de toi, je savais que tes amis n'avaient seulement que quelques piastres. Une autre chose que tu as appris c'est que dans certains cas il ne faut pas être trop généreux! Je viens de penser à quelque chose qui est arrivé il y a assez longtemps, te souviens-tu de l'eau distillé du vieux Bissou?" Ti-Jean arrêta et regardant Pierre ils éclatèrent de rire.

(à suivre...)

Nécrologie



Sophronie DESORCY

Vendredi le 5 février 1982 à 14 heures eurent lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface les funérailles de Mme Sophronie Desorcy (née Arpin) du Centre hospitalier Taché, décédée le 1er février à l'âge de 100 ans et 7 jours. M. l'abbé Léo Couture a fait la levée du corps et la messe de la Résurrection fut présidée par Son Excellence Mgr Antoine Hacault assisté de Mgr Charles J. Desorcy, fils de la défunte et par sept autres concélébrants.

Née le 25 janvier 1882 à Saint-Ours sur Richelieu, P.Q., Sophronie vint avec ses parents à l'âge de 5 ans habiter à Lorette, Manitoba. Elle étudie à l'Académie Taché chez les Soeurs Grises à Saint-Boniface, puis à l'Académie Sainte-Marie de Winnipeg. Elle revient à Lorette, enseigne quelques années, se marie en 1905 et continue à se dévouer auprès de sa famille et de son entourage.

Elle laisse présentement dans le deuil quatre filles et trois fils: Marie Ange Dansereau, Rose Desorcy, Marcelle et son époux Armand Laurin; Thérèse et son époux Roméo Manaigne, Joseph et son épouse Noela, Marcien et son épouse Marguerite, et Mgr Charles J. Desorcy. Lui survivent aussi deux soeurs: Marianne Smith de Victoria, C.B. et Joséphine Arpin de Minneapolis, Minn., treize petits-enfants et seize arrière-petits-enfants. Elle fut précédée par son époux Osman Desorcy en 1954 et par son fils Raphaël en 1939.

Les porteurs aux funérailles étaient: Philippe Manaigre, Bernard Lambert, René Jolicoeur, Marc Bérard, Raymond Arpin et Henri Desorcy. L'inhumation se fit au cimetière de Lorette où les prières d'adieu furent récitées par l'abbé Réginald Prescott.

"Elle allait à Dieu avec son âme,
Aux siens avec son coeur,
A tous avec son dévouement".

REMERCIEMENTS

Les enfants de Mme Sophronie Desorcy et leur famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par cartes, offrandes de messes, fleurs ou prières, ou toute autre marque d'amitié démontrée à l'occasion de ce décès.

Un merci spécial aux concélébrants à la messe des funérailles: Son exc. Mgr Baudoux, MM les abbés Henri Perron, v.g., Réginald Prescott, Roland Bélanger, Firmin Michiels, Pierre Gagné, René Touchette, et à Paul Campeau, maître de cérémonie et servant.

Merci au personnel du Centre hospitalier Taché: religieuses, chapelains et infirmières pour les bons soins et autres services rendus à notre mère.

Irène McCARTHY
née Lussier

Le 30 janvier, 1982, à l'hôpital New Westminster C.B. et décédée Irène McCarthy, âgée de 64 ans. Elle laisse dans le deuil son époux Henry, un fils Raymond et son épouse Yvonne; deux filles Jeannette et son époux Doug Stamper, et Patricia et son époux Dale Dowitt; 5 petits-enfants Michael, Charlene, Denis, Chris et Carla; un frère Martial Lussier de Margaret Manitoba, et trois soeurs: Mme Fred Bourrier (Roma) de Winnipeg, Evelyne Rondeau de Calgary et Mme, René Martel (Edith) de Saint-Claude; une belle-soeur: Mme Gérard Lussier (Irène) de Somerset.

Les prières eurent lieu lundi soir le 1er février et les funérailles mardi le 2 février à l'église St Peter's, New West célébrée par Père Mohan o.m. L'inhumation eut lieu dans le cimetière St. Peter's. La famille McCarthy et Lussier remercie tous les parents et amis qui ont témoigné leur sympathie soit par offrande de messe, cartes et fleurs et assistance aux funérailles.

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS SCELLÉES en vue du projet indiqué ci-après, adressées au gestionnaire de district, finances et administration, Travaux Publics Canada, 201 -269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2, au téléphone (204) 949-2372, seront accueillies jusqu'à la date et l'heure de tombée. La documentation relative à ce projet peut être obtenue du bureau ministériel, sur versement du dépôt déterminé.

Projet No. 038295 - Le Pas, Manitoba
CEIC - 151, avenue Fischer
Transformation d'espace à bureaux

Date de tombée: **11:30 a.m. (HCH) 25 février 1982**

Dépôt exigé: **$25.00**

Les documents relatifs à ce projet peuvent être obtenus 201 -269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, et peuvent être consultés aux bureaux de la Northern Construction Association à Le Pas et à Thompson, Manitoba.

Renseignements: Z. Ikotin,
gestionnaire de projets
Au téléphone (204) 949-4910

PRÉCISIONS

Le dépôt exigé pour les plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents, en bonne condition, dans le délai d'un mois de la prise de connaissance des soumissions.

La soumission la plus basse, ou toute autre, ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

RÉGIE DES SERVICES PUBLICS
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

DEMANDE FAITE PAR
PLAINS-WESTERN GAS (MANITOBA) LTD.
3 mars 1982

La Régie des services publics du Manitoba (ci-après appelée "la Régie") tiendra une audience publique le mercredi 3 mars 1982 à 9h30 au Red Oak Inn, 3130 avenue Victoria, à Brandon, Manitoba, pour examiner la demande faite par Plains-Western Gas (Manitoba) Ltd. (ci-après appelée "la Compagnie") en vue d'envisager l'entrée en vigueur de certaines mesures destinées à réduire le volume de gaz dont il n'est pas rendu compte dans le réseau de distribution de la Compagnie, et d'obtenir une ordonnance qui permettrait l'augmentation des tarifs de la Compagnie pour ce qui est du gaz vendu à ses clients dans les régions qu'elle dessert exclusivement, et ce à partir de la facturation correspondant aux relevés normaux des compteurs à compter du 1er août inclus, en raison de l'entrée en vigueur de ces mesures

Les mesures que la Compagnie veut mettre en vigueur ont été recommandées dans un rapport intitulé "Brandon Metering Study - Gas Gain", rédigé par ICG Engineering Ltd. à la demande de la Compagnie. Ces mesures sont les suivantes:

a) Rectification des facteurs correctifs de surcompressibilité pour ce qui est des relevés de compteur de quatre des clients industriels de la Compagnie: Manitoba Hydro - Electric Board, Simplot Chemical Company, Hooker Chemicals Ltd. et Carnation Foods Ltd.;

b) Remplacement des instruments de mesure secondaires de Hooker Chemicals Ltd., et

c) Vérification de tous les instruments de mesure secondaires dans toutes les régions desservies et réglage de ces instruments, si nécessaires, pour qu'ils correspondent aux normes de la Compagnie.

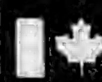
L'entrée en vigueur de ces mesures réduira nettement l'excédent de gaz que connaît actuellement le réseau de la Compagnie et aura pour effet de créer un manque à gagner annuel d'environ 244 000 dollars; par conséquent l'augmentation demandée, si elle est autorisée par la Régie, serait d'à peu près 7¢ par M pi. cubes pour tous les clients, à compter de la date d'entrée en vigueur et jusqu'au 31 décembre 1982, et, sur une base annuelle, d'à peu près 3¢ par M pi. cubes pour tous les clients.

La Régie examinera en même temps la demande faite par la Compagnie en vue d'obtenir une ou plusieurs ordonnances qui permettraient de continuer à appliquer les tarifs que la Compagnie fait payer pour la distribution de gaz TWS (fourniture temporaire de gaz, en hiver) à certains de ses clients dont les contrats peuvent être interrompus.

ET IL EST AUSSI DONNÉ AVIS que toute personne, compagnie ou société qui souhaite exposer à la Régie son opinion sur l'affaire susmentionnée sera entendue en même temps et, pour ce faire, devra informer, par écrit, le conseiller de la Régie, William C. Gardner, C.R., 1900 - One Lombard Place, Winnipeg, Manitoba, R3B 2L8, de son intention, le 24 février 1982 au plus tard.

FAIT dans la Ville de Winnipeg, province du Manitoba, ce 3e jour de février 1982.

G.O. Barron,
Secrétaire par intérim
Régie des services publics
1146-405 avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba
R3C 3L6



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES en vue du projet indiqué ci-après, adressées au gestionnaire de district, finances et administration, Travaux Publics Canada, 201 -269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2, au téléphone (204) 949-2372, seront accueillies jusqu'à la date de tombée indiquée. La documentation relative à ce projet peut être obtenue des bureaux ministériels, contre le dépôt requis.

Projet No. 038134 PORTAGE-LA-PRAIRE, Man.
Edifice fédéral
Bureau de poste -modification
au dock de chargement

Date de tombée: **11:30 a.m. (HCN) 3 mars 1982**

La documentation relative à ce projet peut être obtenue 201 -269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, et peut être consultée aux bureaux de Winnipeg de l'Association des entrepreneurs en construction.

Renseignements additionnels: Z. Ikotin,
gestionnaire de projets
Au téléphone (204) 949-4910

PRÉCISION

Le dépôt requis pour les plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé contre le retour des documents, en bon état, dans le délai d'un mois de la prise de connaissance des plis.

La soumission la plus basse, ou toute autre, ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES en vue du projet décrit plus bas, adressées au gérant de district, finances et administration. Travaux Publics Canada, 201 -269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2, au téléphone (204) 949-2372, seront accueillies jusqu'à la date de tombée indiquée. Les documents relatifs au projet peuvent être obtenus du bureau du ministère, sur versement du dépôt requis.

Projet No. 7010-W48/56-001 Entretien (nettoyage) intérieur et extérieur
Edifice fédéral
269, rue Main
Winnipeg, Manitoba

Date de tombée: **11:30 a.m. (HCN) 4 mars 1982**
Dépôt requis: **$50.00**

La documentation relative à ce projet peut être obtenue 201 -269, rue Main, Winnipeg, Manitoba.

AVIS

Une rencontre antérieure à la date de tombée aura lieu à 9h00 a.m. (HCN), le 22 février 1982, à l'édifice fédéral, 269, rue Main, Winnipeg. Il est suggéré aux entrepreneurs de communiquer avec M.D. Baylis, au téléphone 949-2399, avant la rencontre. Seules les soumissions des entrepreneurs qui prendront part à la rencontre seront prises en considération.

Renseignements additionnels: D. Baylis,
gestionnaire de l'immobilier
Au téléphone (204) 949-2399

PRÉCISIONS

Le dépôt pour les plans et devis descriptifs doit être remis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera rendu sur retour des documents, en bon état, dans le délai d'un mois de la date de prise connaissance des soumissions.

La plus basse soumission, ou toute autre, ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

horaire de cbwft



SAMEDI
20 FÉVRIER

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LES CONTES DE LA FORÊT VERTE
Le Nid de perdrix
9:30 CANDY
10:00 LES ENFANTS DU 47A
10:30 BOF ET COMPAGNIE
On ne peut pas faire de gâteaux
11:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
12:00 D'HIER À DEMAIN
13:00 CINÉ-FAMILLE
Les Cloches d'automne. D'après l'oeuvres de Pouchkine, les Sept Preux et la fille défunte du tsar. Version quelque peu différente de Blanche-Neige et les sept nains. Musique de l'Ensemble folklorique de Russie.
14:30 DÉFI
Il était une fois en Crète
15:00 BAGATELLE
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 COSMOS
18:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
21:50 NOUVELLES DU SPORT
22:05 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22:15 CINÉMA
24:10 CINÉ-NUIT

DIMANCHE
21 FÉVRIER

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE PETIT CASTOR
9:30 KLIMBO
Illustrateur. Kliment Denchev. La Flûte en fête
9:45 MA SOEUR LA TERRE
Anim.: Claude Lafortune. Voix de Henri Bergeron. Le Son
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la paroisse du Sacré-Coeur à Ottawa. Célébrant: le père Guy Levac, o.m.i. Réal.: Roger Nissenbaum, CBOFT-Ottawa.
11:00 LA SEMAINE VERTE
12:00 PROPOS ET CONFIDENCES
Jacques Normand se raconte (**2e de 4**). Réal.: Jean Faucher.
12:30 LES COULEURS DE L'ORCHESTRE
Au programme: Danses de Galanta de Kodaly,compositeur hongrois.
13:00 UNIVERS DES SPORTS
Séquences sur les championnats d'Europe de patinage artistique; reportage sur une rencontre d'athlétisme tenue à Ottawa; séquences du carnaval d'hiver d'Ottawa, Commentaires sur l'actualité sportive. Anim.: René Lecavalier. Réal -coord.: Guy DesOrmeaux.
15:00 HEBDO-DIMANCHE
Anim.: Louise Arcand. Real: Pierre-Marcel Claude.
16:00 SECOND REGARD
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 TÉLÉMONDE
17:00 GÉNIES EN HERBE
L'équipe de Louis Riel affrontera celle du Précieux-Sang. Animation Louis Lemieux Réal.: Marie Benoist-Martin.
18:00 CHEZ DENISE
18:30 LES BEAUX DIMANCHES
Casino. Variété réalisé au Casino de Genève, mettant en vedette Sacha Distel, Plastic Bertrand, René Simard, Vivian Reed, le groupe les Étoiles, Rose-Marie, les ballets de Larry Vickers et le Grand Orchestre, sous la direction de Yvan Julien. Présentation: Jean-Pierre Cassel. Prod.: Télévision Suisse Romande.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Casino voleur. Dramatique d'André Ricard adapté par Paul Hébert.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Direction An 2,000 Vision choc de l'homme en l'an 2.000.
22:00 LE TÉLÉJOURNAL
Lectrice: Louise Arcand
22:20 SPORT-DIMANCHE
22:35 CINÉ-CLUB

LUNDI
22 FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
Le Renard (1re de 5).
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 MON PAYS, MES AMOURS
11:30 WICKIE
Lolo, le poulain
11:55 LES PIERRAFEU
Scènes de ménage.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 AU PLAISIR DE DIEU
15:30 LES ATELIERS
16:00 BOBINO
16:30 EDGAR ALLAN, DÉTECTIVE
Comme c'est bête j'y pensais plus
17:00 L'HOMME ET LA CITÉ
Drame mettant en vedette Anthony Quinn. Une femme traquée. La police arrête une femme pour excès de vitesse et offre un pot de vin. Le procureur découvre que cette femme est la maîtresse d'un magnat de la pègre qu'il désire coincer depuis longtemps. Il croit qu'elle est au courant des affaires de son patron.
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, météo et sports. P. Chevrier et F. Riopel
18:30 ANGIE
19:00 TERRE HUMAINE STC
(Émission sous-titrée, codée pour les mal-entendants).
19:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Matt Helm Traque avec Dean Martin
21:30 TÉLÉJOURNAL NATIONAL
Suivi des nouvelles régionales, météo et sports.
22:10 FEMME D'AUJOURD'HUI
23:10 LE MUTANT
Réal.: Bernard Toublanc-Michel (3e de 6).

MARDI
23 FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
Le Renard (2e de 5).
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 DES GOÛTS, DES FORMES ET DES COULEURS
11:30 HEIDI
Un retour malencontreux.
11:55 ENTRE NOUS
Dors et d'argent.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
La Valise. Comédie policière réalisée par Georges Lautner, avec Mireille Darc, Michel Constantin et Jean-Pierre Marielle
16:00 BOBINO
16:30 AU JEU
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 TÉLÉJEANS
18:00 CE SOIR
18:30 DU TAC AU TAC
19:00 LES GIROUETTES
19:30 FEU VERT
Émission de variétés animée par Janine Tougas, Vincent Dureault et Jean Louis Hébert.Artiste invité Maurice Paquin. Réal. François Savoie.
20:00 PHARE OUEST
20:30 LE POINT
Anim.: Gil Courtemanche.
21:30 TÉLÉJOURNAL NATIONAL
Suivie des nouvelles régionales, météo et sports.
22:10 RENCONTRES
Inv.: Paul Poupard (dern. de 2) Ce philosophe et théologien répond franchement aux principales critiques que l'on adresse constamment à l'Église catholique. Mgr Poupard a été nommé récemment président du Secrétariat pour les non-croyants au Vatican. Auteur de Un pape pourquoi faire? (Sélect); Le Pape et Le Vatican. (Que sais-je PUF); Connaissance du Vatican. (Beauchesne). Entre Marcel Brisebois,. Réal. Raymond Beaugrand-Champagne.
22:40 LAUTREC 82
Variétés. Promotion du disque et de ses vedettes. Anim.: Donald Lautrec.
23:10 CINÉMA

MERCREDI
24 FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉGLISE EN PAPIER
Paul rencontre Jacques à Jérusalem.
9:30 ANIMAGERIE
Le Renard (3e de 5)
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Être femme dans son corps
11:00 LES GRAND-MÈRES
Documentaire. De Buckingham
11:30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
Les Poissons tropicaux.
11:55 LA ROUTE DE L'AMITIÉ
Le Secret des Pike.
12:00 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Les maladies psychosomatiques et leur traitement. Témoignages de spécialistes et de patients. Anim.: Claudette Lambert.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Anim.: Pierre Paquette.
16:00 BOBINO
16:30 SALUT SANTÉ
Le Signaux du corps.
17:00 LA CHASSE AU TRÉSOR EN HÉLICOPTÈRE
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, météo et sport. P. Chevrier et F. Riopel
18:30 PILE OU FACE
Jeu questionnaire en provenance de Vancouver
19:00 LE TEMPS D'UNE PAIX
19:30 SHOGUN
Avec Richard Chamberlain et Toshiro Mifune
20:30 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information, Anim.: Denise Bombardier.
21:30 TÉLÉJOURNAL NATIONAL
Suivie des nouvelles régionales, météo et sports.
22:10 LES ARTISANS QUÉBÉCOIS
23:10 CINÉMA

JEUDI
25 FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
Le Renard (4e de 5)
9:45 TAPE - TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
11:30 BONJOUR, COMMENT MANGEZ-VOUS?
11:55 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
La Maison de campagne
Comédie réalisée par Jean Girault, avec Danielle Darrieux, Jean Richard, Xavier Gélin et Denise Grey. Une femme réussit à convaincre son mari qu'il leur faut une maison de campagne, Ils achètent donc un vieux moulin qu'elle entreprend de rénover. Les réparations coûtent tellement cher qu'ils se voient dans l'obligation de vendre leur maison à la ville. Comment des citadins comme eux réussiront-ils à vivre à la campagne? (Fr. 69).
16:00 BOBINO
16:30 POP-CITROUILLE
17:00 FRÉDÉRIC
17:30 DANIEL BERTOLINO L'EXPLORATION ET VOUS
18:00 CE SOIR
18:30 BOOGIE WOOGIE 48
19:00 LES GRANDS FILMS
21:30 TÉLÉJOURNAL NATIONAL
22:10 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
22:40 L'AVENTURE DE LA GUERRE DU FEU
23:10 ÉMILE ZOLA OU LA CONSCIENCE HUMAINE

VENDREDI
26 FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Les menstruations et l'effort physique. Anim.: Raymond Gagnon. Part: Lise
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
Le Renard (dern. de 5).
9:45 TAPE - TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 L'IMAGINATION AU GALOP
11:30 LE MONDE EN LIBERTÉ
Au coeur de l'Afrique
11:55 UN PAYS, UN GOÛT UNE MANIÈRE
Les Sucres, les façons de sucrer
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Le Dernier Round (Battling Buttler). Comédie réalisée et interprétée par Buster Keaton, avec Sally O'Neil et S. Edwards. Alfred Buttler est un jeune aristocrate sans aucune initiative. Ses parents l'envoient en pleine nature, espérant que des sports comme la chasse et la pêche sauront lui donner un peu d'exercice sinon du courage. Il rencontre une solide paysanne qu'il compte épouser. Afin de ne pas la décevoir, il est conduit malgré lui à se faire passer pour un homonyme, un boxeur célèbre (É. -U 26) (sous-titre)
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
17:00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18:00 CE SOIR
18:30 MANITOBA EXPRESS
19:00 LAPRADE, POP, POP ET POP
19:30 HORS SÉRIE
20:30 REPÈRES
21:30 TÉLÉJOURNAL NATIONAL
Suivi des nouvelles régionales, météo et sports.
22:10 CINÉMA
24:10 CINÉ-NUIT

Les films à l'affiche cette semaine

SAMEDI

22:15 (4) "LE BLANC, LE JAUNE ET LE NOIR", It. 1974. Western de S. Corbucci avec Giuliano Gemma. Tomas Milian et Eli Wallach. - Trois hommes connaissent diverses mésaventures en voulant rendre un poney sacré à son maître. - Riche en incongruités burlesques. Bonne humeur constante. Composition caricaturale de T. Milian en Japonais. -A.

24:10 (4) "LES CANONS DE CORDOBA" (Cannon for Cordoba). E.-U. 1970. Aventures de P. Wendkos avec George Peppard, Raf Vallone et Giovanna Ralli. - Un capitaine américain met un terme aux assauts d'un général mexicain appuyé par des bandits. - Nombreuses scènes d'action dans des décors spectaculaires. Mise en scène vigoureuse et montage nerveux. Jeu solide de G. Peppard.

DIMANCHE

22:35 CINÉ-CLUB (3) "LE COURAGE DU PEUPLE", Bol. 1971. Drame social de J. Sanjines avec Frederico Vallejo, Felicidad Coca et Domitila Chungara. - Profitant de la célébration de la Saint-Jean, les forces boliviennes font l'assaut d'un village minier. - Oeuvre forte et engagée. Style direct et efficace. Pamphlet douloureux non dénué de lyrisme. Interprétation sans apprêts.

LUNDI

19:30 TÉLÉ SÉLECTION (5) "MATT HELM TRAQUE" (The Ambushers), E.-U. 1967. Aventures de H. Levin avec Dean Martin, Janice Rule et Senta Berger. - Un agent secret se rend au Mexique pour y récupérer un appareil nouveau disparu dans la jungle. - Film de série. Mélange d'humour et d'aventures. Mise en scène de métier. Jeu dégagé de D. Martin.

MARDI

14:30 (5) "LA VALISE", Fr. 1973. Comédie d'espionnage de G. Lautner avec Michel Constantin, Mireille Darc et Jean-Pierre Marielle. - Un agent secret français est chargé d'assurer la fuite d'un collègue israélien caché dans une malle. - Variations rocambolesques sur certains faits d'actualité. Développements de valeur inégale. Bon trio de comédiens.

14:30 (4) "LA MAISON DE CAMPAGNE", Fr. 1969. Comédie de J. Girault avec Danielle Darrieux, Jean Richard et Xavier Gélin. - Ayant décidé de transformer un moulin en maison de campagne, un couple se voit forcé de s'y installer à demeure. - Thème conventionnel traité avec bonne humeur. Rythme alerte. Réalisation de métier. Troupe de comédiens parfaitement à l'aise. -A.

JEUDI

23:10 (5) "LA ROUTE DE LA VIOLENCE" (White Line Fever), E.-U. 1975. Drame social de J. Kaplan avec Jan-Michael Vincent, Kay Lenz et L.Q. Jones. - Un jeune camionneur refuse de se mêler à des trafics illégaux et en subit de durs contrecoups. - Vision naïve et superficielle des conflits. Développement elliptique. Mise en scène vigoureuse, Interprétation valable.

19:00 GRANDS FILMS (3) "NORMA RAE", E.-U. 1979. Drame social de M. Ritt avec Sally Field, Ron Leibman et Beau Bridges. - Une ouvrière de filature offre son appui à un organisateur syndical, ce qui lui amèna des ennuis.- Scénario tiré d'un fait vécu. Mise en scène contrôlée. Description réaliste d'un milieu. Excellente interprétation de S. Fielf. - A.

MERCREDI

23:10 (3) "UNE FEMME SOUS INFLUENCE" (A Woman under the Influence). E.-U. 1974. Drame psychologique de J. Cassavetes avec Gena Rowlands, Peter Falk et Katherine Cassavetes. - La femme d'un ouvrier souffre d'un déséquilibre mental. - Traitement riche en observations vivantes. Mise en scène tablant sur l'improvisation. Interprétation prenante.

VENDREDI

14:30 (3) "LE DERNIER ROUND" (Battling Butler), E.-U. 1926. Comédie réalisée et interprétée par Buster Keaton avec Snitz Edwards et Sally O'Neil. - Un jeune homme de famille aisée connaît des mésaventures lorsque son valet le fait passer pour un champion boxeur. - Usage inhabituel de quiproquos et autres trucs de la comédie de boulevard. Sens du gag, Interprétation enjouée. - E.

22:10 (4) "UN NOMMÉ CABLE HOGUE" (The Ballad of Cable Hogue), E.-U. 1969. Western de S. Peckinpah avec Jason Robards, Stella Stevens et David Warner. - Abandonné en plein désert, un homme transforme une source en une étape pour les diligences. - Aperçu original et humain du vieil Ouest. Histoire pleine de pittoresque. Interprétation d'un naturel savoureux.

24:10 (5) "LES TURLUPINS", Fr. 1979. Comédie dramatique de B. Revon avec Bernard Brieux, Thomas Chabrol et Pascale Rocard. - En 1942, des élèves pensionnaires dans un collège religieux cherchent à rencontrer des filles du couvent voisin. - Récit anecdotique. Ton assez juste. Interprétation acceptable.

REMARQUE

L'explication et les côtes ont été établies par l'Office des Communications sociales.

Les chiffres placés avant le titre indiquent la valeur artistique du film: (1) chef d'oeuvre; (2) Remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre

À la fin du texte, les lettres indiquent la convenance pour les jeunes: E - Enfants; A- Adolescents

La Page de Bicolo ...



Allo, toi!

Tu t'amuses bien au Festival du Voyageur? Regarde! J'ai un deuxième CONCOURS 10e anniversaire pour toi!

À bientôt!
Bicolo

Deuxième Concours 10e anniversaire!
FAUT FÊTER ÇA!

Attention, ... Concours...!

Compose une petite **chanson** sur **Bicolo** sur un air connu... **ou écris un poème sur Bicolo.** Tu le fais tout seul bien sûr!

Envoie avant **le 5 mars** 1982, à:

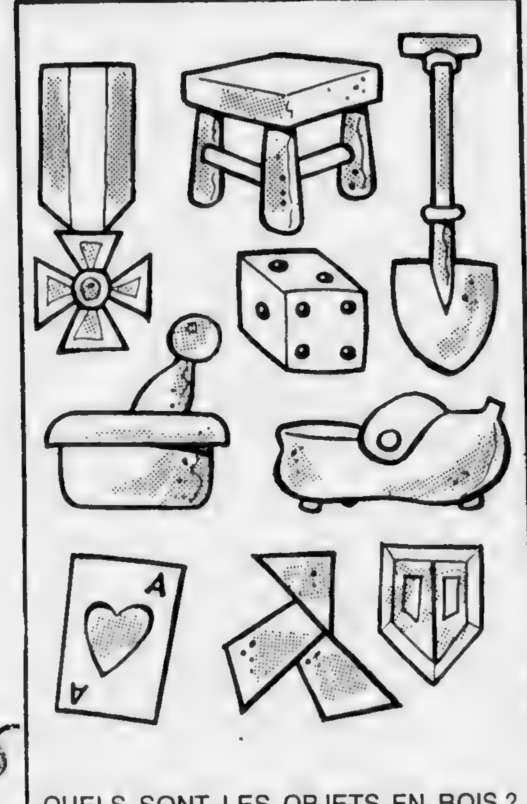
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys,
Manitoba R0A 1V0

Nom ....
Adresse ....
....
Âge: .... No de membre.......

Le concours des petits paraîtra la semaine prochaine

J'attends ta participation! **Bicolo**

P.S.
Si tu n'es pas encore membre, remplis le coupon au bas de la page et envoie-le avec ta participation.



Participation au premier "**concours 10e anniversaire**" de Sthéphane Chartier, 9 ans
Saint-Lazare,
Bicolo fête le 10e anniversaire de son Club!



Bicolo

Stéphane Chart
Saint Lazare
9ans
#4792

Le charpentier et le menuisier

Le charpentier et le menuisier sont des spécialistes de la construction. Ils fabriquent toutes sortes d'édifices, des maisons, des meubles, des jouets.

Ils ont besoin d'outils spéciaux pour travailler le bois; la scie pour couper, le marteau pour enfoncer les clous, un étau qui maintient le travail en place. Plusieurs de ces outils sont électriques.

Lorsque l'ouvrier travaille le bois il doit se servir de chaque outil correctement. Il devient très adroit et peut accomplir de bien belles choses.

Mets des outils dans le tablier du charpentier

Mots croisés

Les outils du menuisier

Écris le nom de chaque outil au bon endroit dans la grille.

Raquettes de Ping-Pong

Quelque chose que tu peux fabriquer toi-même. Tu as besoin d'un peu de bois, et puis tu demandes à papa de t'aider à te servir de ses outils. Bon succès!

Tu as besoin:
Du contre-plaqué (Ply-wood)
du carton mince pour le patron

Découpe une raquette dans un carton. (Regarde ce dessin). Coupe des raquettes de différentes dimensions pour trouver celle qui tient le mieux dans ta main. Trace le contour du patron sur le contre-plaqué. Utilise une presse pour tenir le contre-plaqué sur la table pendant que tu scies.

Avec deux raquettes et une balle de ping-pong, tu pourras jouer de bonnes parties avec tes amis!

Pour rire

"Serveuse, regardez ce que vous m'avez servi. Ce poulet a une patte plus courte que l'autre!"

"Écoutez monsieur. Voulez-vous le manger ce poulet ou danser avec?"

- Pierre, demande la maman affolée, sais-tu où est passé le perroquet?

- Je ne sais pas, répond tranquillement Pierre, mais tout ce que je peux dire, c'est que depuis tout à l'heure le chat n'arrête pas de parler!

Membre gagnant
No: 6119
Stéphane Ritchot
Sainte-Anne
Âge: 7 ans

Réponses: les outils (Mots croisés)
1. Tournevis
2. Varlope
3. Vilbrequin
4. Clou
5. Équerre
6. Marteau
7. Vis
8. Boulon
9. Ciseau à bois
10. Niveau
11. Pince
12. Scie

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....**Âge:** ....

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay, Smith et Associés
avocats et notaires
Ronald Guay, BA LLB
Remi C. Smith LLB
716 Imperial Tower
363, avenue Broadway, Winnipeg
TEL.: 957-0540 R3C 3N9

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
305-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C. SHARP
A.J. HOGUE
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC



ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: **237-6775**
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, **F.C.A.**
Lucien Guénette, **B.A., C.A.**
Arthur Chaput, **B.A., C.A.**
André Blondeau, **B.A., C.A.**
Maurice Morissette, **C.A.**
Gilles Chaput, **B.A., C.A.**

COOPERS & LYBRAND
Raymond A. Cadieux, C.A.
Gérald C. Labossière, C.A.
André G. Couture, C.A.
comptables agréés
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg, (Manitoba)
R3B 0X6
téléphone
(204) 956-0550
cables Colybrand
télex 0..55218

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

À VENDRE - humidificateur avec automatique "General Electric", aspirateur marque "Kenmore" avec "beater bar", polisseuse à plancher, tous en très bonne condition, 2 roues en fer (14 x 7), pneus 8 x 25, pour chevrolet. Téléphonez au No 253-0121.
- 275 -

Maman avec 1 enfant aimerait garder 1 ou 2 enfants (nouveau-né à 5 ans) du lundi au vendredi. Demeure rue Hill - entre Dubuc et Eugénie -. Téléphonez au No 233-2061.
- 272 -

À VENDRE - poêle et réfrigérateur, idéal pour chalet. Faites-nous des offres. Téléphonez au No 233-2061.
- 273 -

À LOUER - 283, boulevard Provencher, appartement de une chambre à coucher - $210,00/mois - garage $25.00 - Libre le 1er mars. Téléphoner au No 261-8409 ou 943-3226.

À LOUER - 348, rue Dumouli ., appartement de une chambre à coucher - $150.00 par mois - garage $15.00 - Libre le 1er mars. Téléphoner au No 261-8409 ou 943-3226.
- 283 -

La réunion générale des membres du Club LaVérendrye aura lieu le 23 février 1982 à 20h dans le salon bar afin de recevoir le rapport du comité de construction.
LE CLUB LA VERENDRYE
●CLUB PRIVÉ
●Carte de membre requise

614, rue des Meurons, Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997

À LOUER - Appartement d'une chambre à coucher, disponible le 1er mars 1982, inclus: chauffage, électricité, eau - $205.00/mois Téléphoner au No 233-1278 ou 256-5149.
- 276 -

À VENDRE - 398 rue Deschambault maison de 1 1/2 étage , 2 chambres à coucher (tapis), grande cuisine, "island style", grand salon (tapis), sous-sol de toute la longueur, possibilité d'une 3e chambre à coucher ou salle de récréation. Fenêtres "Tripane", grand lot avec clôture, stationnement pour 2 autos, "utilité shed", près des écoles françaises et autobus. Hypothèque $26,200.00 à 10 1/4% jusqu'en juin 1983. Possession immédiate. Prix $39,900.00. Téléphonez au No 247-4142.
- 277 -

À LOUER - parc Windsor garçonnière avec cuisinette, réfrigérateur, poêle, salle de bains avec douche, stationnement avec courant électrique et toutes utilités comprises dans le loyer excepté le téléphone. $100.00/mois. Libre immédiatement. Téléphonez à John au No 668-6807.
- 278 -

À LOUER - rue Enfield, appartement d'une chambre à coucher, avec poêle et réfrigérateur. Libre le 1er mars. Téléphonez au No 237-1476.
- 279 -

À VENDRE - sécheuse électrique de marque "Westinghouse" (pour le linge) $170.00 - Téléphonez au No 255-0012.
- 280 -

À LOUER - Saint-Boniface
- très grand appartement d'une chambre à coucher, cuisinière, réfrigérateur, eau et chauffage inclus. Libre le 1er avril. $310.00/mois.
- garçonnière meublée, eau et chauffage inclus. Libre le 1er mars. $200.00/mois.
Téléphonez au No 247-7251.
- 281 -

À LOUER: immédiatement, à Saint-Boniface, rue Sainte-Catherine, un appartement d'une chambre à coucher, tout meublé, beau tapis mur à mur, et télévision $150/mois. Pour une personne tranquille, au 2e étage (de préférence un jeune homme qui travaille). Stationnement inclus. Téléphonez au No 247-7496 ou 233-6872.
- 282 -

À VENDRE - Saint-Boniface, maison de 3 chambres à coucher, laveuse, sécheuse et congélateur inclus, garage. Téléphonez au No 247-8769.
- 284 -

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: **257-2921**
René André **256-3340**

Chiropraticiens

Rendez-vous **Téléphone: 233-3060**
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

CABINET DE CHIROPRAXIE RUE ST-ANNE
Dr Richard E. McCarthy
chiropraticien
Lundi au vendredi: 9h à 19h
samedi: 9h à 12h
TEL.: 255-0296
300, Ste-Anne, Saint-Vital

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

ARROW
APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ST ANTHONY'S BOOK & CHURCH SUPPLIES
(précédemment Burns-Hanley)
164, boulevard Provencher Winnipeg
R2H 0G3 **Tél.: 233-4480**

Machines à écrire - Photocopieuses
Calculatrices - Dictaphones
Transcripteurs
Vente Service
JG Turner Ltée
248, rue Princess, Winnipeg,
Manitoba R3B 1M2
Téléphone No 942-0617
Donald Gagnier

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: **433-7633** Bureau: **433-7879**
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: **326-2085**

La garderie "Minny Mites"

619, rue Des Meurons,

ouverte du lundi au vendredi de 7h15 jusqu'à 18 heures. Personnel qualifié. On y parle le français et l'anglais. Subvention gouvernementale. Services à plein temps ou à temps partiel. Téléphonez-au No **233-6366.**

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ANGE MARIE BOSC de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées au casier postal 53 à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, avant le 20 mars 1982.

DATÉ à Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba ce 6e jour de février 1982.

(Mme) Annette LeNéal
Exécutrice testamentaire

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MADELEINE EMILIENE LEDET FIOLA, du village de Sainte-Anne, au Manitoba, épouse de feu Joseph Fiola, du même endroit.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, 700-211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba. R3B 2A2, avant le 15 mars 1982.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour de février 1982.

WALSH, MICAY AND COMPANY
Procureurs de la succession.

E.J. GABOURY ET ASSOCIÉS ARCHITECTES ET URBANISTES

Requiert les services d'une secrétaire bilingue. Salaire conforme aux aptitudes. Pour interview, téléphonez au No 284-9274 entre 9h00 et 17h00.

LE CENTRE D'ÂGE D'OR

demande

un assistant (te) à mi-temps ou à plein temps

pour aider dans le Centre multi-service, pour les personnes âgées qui inclut la programmation et la direction du développement, l'entraînement et la surveillance du personnel volontaire:

Dactylographie
Travail de bureau
Connaissance verbale et écrite du français et de l'anglais essentiel.

- le salaire varie de $5.90 à 7.60 l'heure.
- Envoyez votre curriculum vitae à

M. Garth Tencha, directeur
Centre d'Âge d'Or
187, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3C6

LA CENTRALE DES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA LIMITÉE

recherche

un (une) stagiaire

en analyse financière

Description des tâches

- recevoir et analyser les rapports financiers de Caisses populaires, de commerçants et d'individus;
- faire le suivi régulier de prêts en cours;
- effectuer des sondages auprès des Caisses;
- entamer les analyses préliminaires des demandes de prêts commerciaux pour le préposé au crédit.

Qualifications

- 2e ou 3e année d'étude en comptabilité ou en administration;
- capable de communiquer en français et en anglais.

Durée du travail

- période de congé universitaire (mai à septembre).

Salaire

- $850.00 par mois.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae **avant le 1er mars 1982 à:**

M. René Robidoux, préposé au crédit
La Centrale des Caisses populaires du Manitoba Ltée
C.P. 68
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

BUREAUX À LOUER

Situés au rez-de-chaussée près de Marion/Taché, bureaux modernes 400 ou 700 pieds carrés à louer, idéal pour comptables, agents d'immeuble, etc. Excellent stationnement. Téléphonez au No **257-0988.**

Robidoux Realty

100-1280, rue Archibald
Winnipeg Man. R2J 0Z3
Tél.: 256-4386

Saint-Boniface - rue Saint-Jean-Baptiste. Maison genre bungalow, 1040 pieds carrés, avec dinette et 3 chambres à coucher. Salle de récréation et 2 chambres à coucher additionnelles au sous-sol. Garage. Une hypothèqué de $16,700.00 à 8% d'intérêt est assumable.

Saint-Vital - 626, chemin Sainte-Anne. Maison genre S x S bâtie en 1975, 920 pieds carrés, avec dinette 3 chambres à coucher.

Fermes - J'ai plusieurs fermes à vendre au sud du Manitoba **N.B.** - nous avons des clients qui désirent des fermes à céréales, des fermes laitières, des porcheries et des fermes pour l'élevage de bestiaux au Manitoba

- Pour celles-ci et d'autres propriétés téléphonez à **Gilbert St Amant au No 256-4386 (bureau) au No 253-1060 (domicile)**

McKENZIE-STEELE-BRIGGS

Le département de Marketing et Promotion

recherche

un/une sécrétaire-réceptionniste

Responsabilités: Dactylo, téléphone, classement, correspondance et travail général de bureau.

Qualifications: La précision à la dactylo est plus importante que la rapidité; une bonne connaissance de l'anglais et du français; une disposition amicale et responsable.

Salaire:négociable.

Pour plus de renseignements, téléphoner au No 956-1763.

S.V.P. envoyer votre demande et curriculum vitae à:

McKenzie-Steele-Briggs
139, avenue Market
Winnipeg, Manitoba
R3B 0P5



Collège Mathieu

est à la recherche d'un

DIRECTEUR-GÉNÉRAL

FONCTIONS:

Sous la direction du Bureau de direction et en collaboration avec le personnel, le Directeur général est responsable de l'administration et du bon fonctionnement de l'institution, de la réalisation de son oeuvre catholique, académique et française.

EXIGENCES:

- de préférence un (e) diplôme (e) universitaire en éducation avec expérience en administration;
- expérience dans le travail en équipe et la préparation et l'administration d'un budget;
- fortes convictions catholiques et bonne discipline avec les jeunes;
- maîtrise du français et de l'anglais.

ENTRÉE EN FONCTION:

- le 2 août 1982

SALAIRE:

- à négocier selon l'expérience et les qualifications

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae et vos références,avant le 19 mars 1982 à:

M. Rolland Pinsonneault, président
Bureau de direction
200, 20e est
Régina, Sask.
S4N 1J6

Ouvert au public

Dimanche le 21 février - 13h00 à 16h00

Venez-voir cette jolie maison de 3 chambres à coucher. (Seulement 4 ans) qui comprend salle de récréation, 2 chambres de bains. Avec une bonne hypothèque - 433, rue Nova Vista.

Sainte-Anne seulement **$42,500.00**
Possibilité d'intérêt réduit pour vous dans cette maison de 3 chambres à coucher avec plus de 1100 pieds carrés sur beau lot de 138 x 311

Saint-Boniface seulement **$18,900.00**
Ne manquez pas votre chance pour cette bonne maison avec 5 chambres à coucher et avec possibilité d'intérêt réduit!

Pour plus de renseignements appelez **Ron** au **No 269-3360 ou Metro Agencies Ltée au No 233-0182.**

EMPLOIS DISPONIBLES

Nous sommes présentement à la recherche de candidat (e) s bilingues, pour combler des postes de personnel de bureau. Entre autres, les postes suivants sont disponibles:

80173 - Secrétaire juridique,
dactylo 50 mots/min., 3 années d'expérience dans la rédaction des actes translatifs de propriété.

80174 - Réceptionniste,
dactylo 40 mots/min., très bonne connaissance du français parlé et écrit, l'expérience n'est pas nécessaire.

90682 - Réceptionniste - dactylo (à temps partiel)
dactylo 45 à 50 mots/min. On donnera la formation sur le "Word processor", très bonne connaissance du français parlé et écrit.

80154 - Réceptionniste - dactylo (plein-temps),
dactylo 45 mots/min. Doit être bilingue.

Pour plus de renseignements au sujet de ces postes ou autres, contactez

Diane Paquin au No 233-8457
Centre d'Emploi du Canada
170, rue Marion
Saint-Boniface R2H 0T4

Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Minister

Emploi et Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Ministre

Canadä

OFFRE D'EMPLOI

FÉDÉRATION DES JEUNES CANADIENS FRANÇAIS INC

DIRECTEUR (TRICE) GÉNÉRAL (E)

La Fédération des jeunes Canadiens français inc. regroupe neuf (9) associations provinciales au service de la jeunesse franco-canadienne.

Un de ses principaux buts est de promouvoir les droits des jeunes francophones.

FONCTIONS:

La personne sera responsable de:
- voir au bon fonctionnement du bureau national
- la planification, la coordination et de la bonne marche des projets de la Fédération

et ce, de concert avec le Conseil d'administration

QUALITÉS RECHERCHÉES:

- Facilité à travailler avec les jeunes
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit
- Connaissance du milieu franco-canadien et du milieu jeunesse
- Formation en animation et/ou en administration
- Facilité au niveau des relations publiques et humaines
- Capacité de créer des projets
- Trois (3) ans d'expérience reliés aux domaines ci-dessus mentionnés

TRAITEMENT: - jusqu'à $30,000.

LIEU DE TRAVAIL: - Ottawa

- La personne aura à voyager à travers le pays

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: - début avril 1982

DATE LIMITE:

- Les personnes intéressées au poste devront nous faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 8 mars 1982 à:**

Fédération des jeunes Canadiens français inc.
1, rue Nicholas, suite 602
Ottawa, Ontario
K1N 7B6

Les gagnants du concours de décoration de vitrines

Le 2e concours de décoration de vitrines tenu dans le cadre du Festival du Voyageur avait lieu en fin de semaine dernière. Ce concours a pour but d'accroître la participation des commerçants au Festival et trois prix sont accordés à ceux ayant le mieux réussi. Voici les gagnants de cette année.



1er prix: Fontaine Electric Ltée
165, boulevard Provencher







3e prix: Huot Cie Ltée
200, boulevard Provencher



2e prix: Labelle Fleuriste Ltée
157, boulevard Provencher